

L'église paroissiale Saint-Barthélemy de Sauveterre-la-Lémance

Mémoire de master 2 sous la direction de Quitterie CAZES



Manon CAUCHI – 21800073
2022-2023
UNIVERSITÉ TOULOUSE II – JEAN JAURÈS
UFR Histoire, Arts et Archéologie

Soutenu le jeudi 29 juin 2023

Illustration de la couverture : photographie de l'entrée actuelle de l'église
Saint-Barthélemy prise de la rue, Manon CAUCHI

L'église paroissiale Saint-Barthélemy de Sauveterre-la-Lémance

Mémoire de master 1 sous la direction de Quitterie CAZES

Manon CAUCHI – 21800073
2022-2023
UNIVERSITÉ TOULOUSE II – JEAN JAURÈS
UFR Histoire, Arts et Archéologie

Soutenu le jeudi 29 juin 2023

Page **1** sur **56**

Introduction

Petit village du Lot-et-Garonne, Sauveterre-la-Lémance se situe à deux heures en voiture de Toulouse. À la frontière du Lot, de la Dordogne et du Lot-et-Garonne, il compte environ 600 habitants. Il est traversé par la Lémance, une rivière de 34,5 km qui part de Prats-du-Périgord pour finir sa course dans le Lot à Fumel et Monsempron-Libos. Sauveterre-la-Lémance, c'est aussi une terre d'histoire puisqu'elle existe depuis l'époque préhistorique. C'est son site mésolithique du Martinet qui lui vaut, plus que ses autres patrimoines, une renommée régionale. La découverte du Sauveterrien a fait du village un incontournable local, notamment grâce à son musée de la Préhistoire. Son occupation du sol ne s'arrête pas là, puisque des fours gallo-romains ont également été retrouvés. Le village traverse les âges jusqu'au Moyen Âge avec son église paroissiale Saint-Barthélemy et son château dit des Roi-Ducs. Le site du Martinet, l'église et le castelnau sont tous les trois inscrits sur la liste des Monuments Historiques. Ils sont accompagnés de la croix de chemin en fer forgé et du monument aux morts de la guerre 1914-1918.

L'église Saint-Barthélemy, sujet de l'étude, se situe sur la parcelle 000 AB 60 (*Figure 1*). Placée dans la rue Grand Chemin, elle est bordée par une étroite ruelle entre le musée de la préhistoire et des habitations. L'édifice actuel est le résultat de profondes transformations. En effet, la majeure partie de l'église date d'une reconstruction du XIX^e siècle. La partie restante remonte à l'époque romane, c'est celle qui nous intéresse et que nous allons étudier ici.

Les deux parties de l'édifice s'entremêlent pour former un tout curieux vu de l'extérieur et du ciel. Les restes de l'église romane se situent au nord de l'édifice actuel. L'église romane est connue grâce à son abside, renommée « chapelle des Morts », qui comporte des peintures de la fin du Moyen Âge et de l'époque romane. Cette petite abside, précédée d'une travée sous clocher, se trouve à la suite d'un vestibule dissimulé derrière une porte de l'abside du XIX^e siècle. Cette dernière appartient à une église sobre au plan basilical orienté à l'est. Son transept est saillant au sud. Sa présence au nord-est marquée, à l'extérieur, par une rosace de taille moyenne. L'ensemble, roman et du XIX^e, est bâti en pierre de taille de grandes et moyennes dimensions.

Sauveterre-la-Lémance, comme dit précédemment, est connu pour son patrimoine préhistorique. La grande majorité des études et des publications se sont donc focalisées sur cette période. Mis à part un mémoire de maîtrise en 1998 sur le castelnau, personne ne s'est intéressé, de la même manière, au patrimoine médiéval du village. Quelques auteurs ont, malgré tout,

présenté l'église dans leurs ouvrages ou articles, sans pour autant fournir une étude approfondie. Cependant, les informations qu'ils ont récoltées permettent d'avoir une approche de la chronologie de l'édifice. Le plan de l'église médiévale, détruite en grande partie en 1876, est connu uniquement grâce aux documents des historiens de l'époque. C'est pour cela qu'avant d'entamer une étude du bâti, une recherche historiographique a été nécessaire. Elle eut lieu dans un premier temps aux Archives départementales du Lot-et-Garonne à Agen, puis dans les ouvrages déjà publiés. Ainsi, les travaux de Georges Tholin ou ceux de Laurent Coulonges ont été abordés. Tout comme la dernière étude en date d'Olivier Salmon. Cette dernière est réalisée en septembre 2020 dans le cadre des futures restaurations des peintures de la « chapelle des Morts ». Toujours dans le but de comprendre l'édifice, une série de plans, de relevés pierre à pierre, de modélisations, d'orthophotographies et de schémas ont été réalisés et ajoutés à la documentation graphique déjà existante.

Dans le cadre de ce master 2, l'objectif est d'approfondir les recherches amorcées en master 1 et d'essayer de définir une chronologie relative de l'église basée sur l'étude du bâti. Contrairement à ce qui était prévu en master 1, l'étude des peintures est abandonnée afin de pouvoir développer au mieux l'analyse architecturale. Le but étant de fournir une base d'étude suffisante pour les éventuels futurs chercheurs.

Ce mémoire s'articulera autour de deux axes. Le premier concerne les chapitres un et deux, ils traiteront respectivement de la description générale de l'édifice et de l'historiographie. Le second axe englobera les chapitres trois, quatre et cinq. Il y sera question de l'étude même du bâti ainsi que d'une comparaison avec une autre église de la vallée de la Lémance.

Chapitre 1 : Description

Ainsi, l'église actuelle se compose d'une église du XIX^e siècle et des restes d'une église d'époque romane. Nous décrivons dans un premier temps l'extérieur de l'église actuelle. La description se poursuivra ensuite avec l'intérieur de la même église puis avec la partie romane conservée, la « chapelle des Morts ».

En avant de l'église Saint-Barthélemy se trouve un parvis partagé avec le musée de la préhistoire. L'église est en retrait par rapport à la rue principale. La façade d'entrée actuelle est précédée de quatre degrés (*Figure 2*). Le portail est encadré par deux colonnes à fûts lisses, posées sur un socle et couronnées de chapiteaux de style corinthien. Ces derniers soutiennent une imposte à damier qui court tout le long du mur. Le motif se répète, au-dessus du tympan lisse, sur la troisième et quatrième voussure, en dessous du rouleau d'archivolte. La façade à pignon est encadrée par deux hauts contreforts carrés de 0,60 m. En hauteur, une rosace de taille moyenne est percée dans le mur. Le gouttereau nord de la nef du XIX^e siècle est rythmé par trois contreforts identiques à ceux de la façade. Quatre baies vitrées en plein cintre et ébrasées vers l'intérieur sont ouvertes dans chacune des travées. Une corniche simple s'étend sous la toiture. Le gouttereau sud de la nef est quasiment identique, il possède à l'est un contrefort supplémentaire. Cette partie de l'édifice est une construction du XIX^e siècle. Il y avait à l'époque romane à cet endroit le cimetière du village.

Au droit du gouttereau nord de la nef actuelle se trouve une autre façade percée d'une porte orientée à l'ouest (*Figure 3*). Cette façade occidentale appartenait à un ancien édifice. Elle en constituait l'entrée. Elle présente plusieurs cicatrices, preuves de nombreux réaménagements au cours des ans. La porte susdite est précédée de cinq degrés et est couverte par un arc en plein cintre sans tympan. Cet arc est visiblement le modèle réduit d'un arc antérieur. Une trace triangulaire vient surmonter la porte et ses blocs de pierre les plus proches. Ce premier état du mur a été par la suite rehaussé et élargi au nord et au sud. Une corniche chanfreinée à damiers, soutenue par sept modillons, est placée en haut du mur. Les modillons sculptés représentent des visages humains, des formes végétales comme des pignes de pin, et des bourses côtelées.

Le mur nord, correspondant au gouttereau nord de la nef romane, mesure plus 20 m de long. Il est rythmé par quatre contreforts de hauteur identique, mais de largeur différente. Nous pouvons compter une cinquantaine de trous de boulin encore visible sur toute la surface du mur. Une partie des fondations est apparente et s'élève à 1 m environ. Le mur est bâti en pierre calcaire et est précédé d'un ressaut de fondation d'une vingtaine de centimètres. Entre chaque travée marquée par les contreforts, une petite fenêtre cintrée et ébrasée vers l'intérieur est

ouverte dans le mur. À 10,625 m de l'angle nord-ouest se trouve une petite porte précédée de quatre marches taillées dans des blocs de pierre. Elle est, également, légèrement ébrasée vers l'intérieur. Au-dessus de la porte, au sommet du mur, se trouve une corniche à damier, semblable à celle des façades précédentes. Celle-ci est soutenue par deux modillons, dont l'état empêche l'identification. À l'est de la porte se dresse aujourd'hui la tour de clocher (*Figure 4*). En avant de l'abside, elle est ouverte au nord par une fenêtre haute. Sur sa face ouest, deux fenêtres plus petites éclairent l'étage des cloches. Sur cette même face se trouvent plusieurs éléments, témoins des modifications passées. Des arrachements au nord et au sud, ainsi que la trace d'une toiture triangulaire sont visibles. Plus bas, il est également possible de voir une autre ouverture et la trace d'une ancienne voûte en berceau. À partir de la tour de clocher, le niveau de la route diminue vers l'est. La ligne de fondation suit également cette pente. Enfin, l'angle nord-est de la tour de clocher est en avant de l'abside. Cette dernière est donc en retrait de la tour de 0,20 m.

L'abside est divisée en deux parties (*Figure 5*). De plan semi-circulaire, elle est bâtie en pierres de taille liées par un mortier ocre qui dénote avec le reste du mur. Les fondations sont toujours visibles bien que plus basses au nord. L'abside est percée par trois baies ébrasées vers l'intérieur. Les trous de boulin ayant soutenu les échafaudages de l'abside sont toujours visibles. À mi-hauteur de l'abside, cette dernière est ornée d'une frise alternant modillons sculptés et métopes percées (*Figure 6*). Comme les précédents, les modillons sont figurés. Ils représentent des êtres anthropomorphiques et des formes végétales. Les métopes circulaires sont percées dans le mur et sont encadrées par des cercles concentriques gravés dans la pierre. Cette frise marque la délimitation entre la première abside et sa surélévation. Cette dernière à huit pans s'accompagne d'une ouverture cintrée au sud. La surélévation est accessible de l'intérieur par la tour de clocher. Cette première abside d'une dizaine de mètres est reliée à l'abside du XIX^e siècle par le comblement d'une ancienne tour d'escaliers. Cette dernière menait autrefois à la surélévation de l'abside.

L'abside de l'église actuelle, contrairement à la précédente, est rythmée par quatre contreforts. Elle est percée par trois grandes baies couvertes d'un arc en plein cintre de grande dimension. Ces ouvertures sont les mêmes que pour la nef du XIX^e siècle. Elles sont ainsi, légèrement ébrasées vers l'intérieur. Aucune sculpture, ou décoration ne vient orner l'abside mis à part les contreforts. Accolée à elle, au sud, se trouve la sacristie. La façade pignon sud du transept est quasiment identique à celle présente au nord. Toutes deux sont éclairées en hauteur par une rosace de taille moyenne. Le bras sud, est inaccessible de l'extérieur. Il est, en effet,

pris dans les locaux de la sacristie et de quelques habitations. Quant au gouttereau sud de la nef du XIX^e siècle, il sert de clôture à la maison adjacente.

Le plan de l'église actuelle est nettement plus visible de l'intérieur (*Figure 7*). L'église du XIX^e siècle se compose d'une nef à vaisseau unique et d'un transept débordant, dont les bras et la croisée sont voûtés d'ogives. Elle se complète d'un chœur suivi d'une abside orientée de plan semi-circulaire. L'entrée se fait par la première façade décrite plus tôt. Composée de quatre travées barlongues, la nef est voûtée en berceau sur doubleaux. Ses murs gouttereaux sont rythmés par des colonnes engagées reposant sur des socles. Les chapiteaux de style corinthien soutiennent les arcs doubleaux de la voûte. Le haut du mur est souligné d'un cordon mouluré dont le motif fait écho à la décoration extérieure, une frise à damiers. Les baies vues de l'extérieur se retrouvent sur les trois premières travées de la nef. La quatrième, précédant la croisée, en dépourvue. Les contreforts extérieurs servent de contrebutement afin de soutenir la voûte de la nef.

La croisée du transept et les croisillons sont voûtés couverts de croisées d'ogives. Les nervures retombent sur des chapiteaux. À l'est de la croisée du transept se trouve une travée droite voûtée en berceau sur doubleau, comme la nef. L'abside est voûtée d'ogives rayonnantes. Quatre arcs parcourent la voûte et reposent sur des colonnes à chapiteau semblables à celles de la nef. Une corniche chanfreinée à damiers court également le long du chevet, à la naissance de la voûte. Au nord et au sud de la travée de chœur se trouve une porte scandée de deux chapiteaux de style corinthiens. Ces derniers soutiennent un arc sculpté en damiers. La porte sud mène à la sacristie. La porte nord nous conduit aux restes majeurs de l'église romane, la « chapelle des Morts ».

En poussant cette porte, nous nous retrouvons dans un vestibule barlong de moins de 3 m de large pour 5 m de long. À partir de ce vestibule, nous pouvons accéder à trois espaces différents : à l'extérieur grâce à la porte du gouttereau nord de la nef romane ; à la tour de clocher par un escalier en bois du XX^e ou XXI^e siècle et à la travée de chœur de l'abside romane via une petite porte à l'est. Celle-ci se trouve au centre d'un bouchage en plâtre de l'ancienne ouverture bien plus grande. Cette travée de chœur est suivie de l'abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four (*Figure 8*). L'ensemble est de petite taille puisqu'il mesure, dans toute sa longueur, presque 9 m. La travée de chœur est bordée de tous les côtés de larges arcs en plein cintre reposant sur des piliers massifs aux quatre angles. Elle est voûtée d'un berceau longitudinal (*Figure 9*). Dans ce dernier, deux trous sont grossièrement ménagés. Ils

permettaient le passage des cordes des cloches. La voûte est décorée d'un quadrillage rouge sur fond de chaux, dont les intersections sont marquées d'une fleur. Les arcs sont décorés simplement : un épais cadre rouge suivi d'un cadre plus fin de même couleur. Sous l'arc nord, un décor supplémentaire est présent. En effet, sur l'intérieur du mur nord et sur les revers intérieurs des piliers de l'arc se trouve la représentation de sainte Catherine d'Alexandrie (*Figure 10*). Ses bribes de peintures se dévoilent sous un décor de faux appareil du XIX^e siècle. La sainte est reconnaissable grâce à sa roue dentée. Son bourreau, l'empereur Maximin, est également identifiable avec son épée à la main. Le mur de l'arc présente une autre peinture de la légende, mais dans un style différent. Ce qui laisse à penser que les deux peintures ne sont pas de la même main, mais pourraient être d'une époque différente. Le mur qui lui fait face porte lui aussi des personnages peints, sans doute liés à la légende de sainte Catherine d'Alexandrie, mais qui n'ont pas été, à ce jour, identifiés. L'arc est de la travée de chœur s'ouvre sur l'abside surhaussée. Deux marches mènent au chœur séparé de la travée de chœur par une grille en fer forgée faisant clôture entre les deux. L'abside conserve le programme peint du XIX^e siècle. Le motif de fleurs se retrouve sur les murs et une partie de la voûte. Le reste est peint d'un bleu azur et parsemé d'étoiles blanches simulant un ciel étoilé. À 1 m du sol, une frise de méandres en trois dimensions fait la césure entre un décor de faux appareil et un aplat bleu ciel. Le dallage du chœur laisse apercevoir une tombe anonyme au-devant de l'autel (*Figure 11*). Des traces noires sont visibles un peu partout dans le chœur et sa travée laissent penser à une ancienne litre funéraire. Les traces noires, en plus de la tombe, ont sûrement dû influencer le nom « chapelle des Morts ».

Le vestibule cité plus haut possède aussi le motif de fleur présent dans la travée de chœur et l'abside. Sur son mur est se trouve un fragment de faux appareil centré d'une fleur (*Figure 12*). Ce décor s'accompagne de peintures très abimées d'une colonne cannelée du XVII^e siècle. Le mur nord de ce même vestibule est également décoré d'un faux appareil au niveau de la fenêtre, mais celui-ci semble plus ancien. À l'ouest de ce vestibule se trouve le bras nord du transept et à l'ouest de celui-ci se situe un autre vestibule plus petit que le précédent. Accessible par une porte dérobée depuis le transept, elle sert aujourd'hui de débarras, comme les étages de la tour de clocher et le vestibule précédemment cité. Elle mesure 1,50 m de large et 5 m de long. Son mur ouest est percé par la porte de la façade romane occidentale décrite plus tôt. Son mur sud permet d'accéder à la chaire présente dans la nef du XIX^e siècle.

Ainsi, l'église Saint-Barthélemy de Sauveterre-la-Lémance possède plusieurs particularités intéressantes. Tout d'abord, sa complexité architecturale qui, vue de l'extérieur,

perturbe. Le transept débordant de l'église du XIX^e siècle visible de l'intérieur se remarque uniquement au sud de l'extérieur. Le bras nord repose sur le gouttereau nord de la nef romane. De l'extérieur toujours, l'édifice semble avoir deux absides, mais une seule est visible de l'intérieur ; l'autre étant cachée. Saint-Barthélemy n'est finalement pas si simple qu'elle y paraît. Elle pourrait être bien plus intéressante. De l'entremêlement complexe des deux édifices, nous étudierons les restes de celui de l'époque romane.

Chapitre 2 : Historiographie

Comme dit en introduction, Sauveterre-la-Lémance est connu pour son patrimoine préhistorique. Les auteurs à s'être intéressés ou à avoir évoqué son église sont rares. L'historiographie de Saint-Barthélemy est donc assez maigre. En consultant, cependant, les ouvrages dédiés au Haut-Agenais ou à l'art roman, il est possible de retirer quelques informations essentielles afin de comprendre l'histoire et l'évolution de l'édifice. Les sources d'archives qui nous intéressent sont succinctes. Elles se retrouvent classées dans trois séries : la G, la J et dans les dossiers communaux¹. Elles conservent les notes manuscrites de Georges Tholin, mais également de nombreuses notes anonymes. Il est également question du château et de son utilité lors des conflits en 1793. Enfin, les documents conservés aux archives traitent surtout de l'état de l'édifice et notamment de sa salubrité. S'y trouvent aussi bon nombre de devis et factures destinés à la reconstruction de Saint-Barthélemy après 1876. Il est possible également de consulter le fonds numérisé Durengues². Les documents qu'il a produits font l'inventaire, notamment, des différentes chapelles de la paroisse en 1901. Il en dénombre quatre dont deux se trouvent dans la Ville³. Une autre se serait trouvée dans l'enceinte du château, mais aucune trace n'est aujourd'hui présente. Les documents d'archive ne permettent pas de connaître les origines romanes de l'édifice, mais elles permettent de mieux appréhender son évolution au fil des siècles. En effet, c'est grâce au verbal de Pouillé de Mascaron (Série G source C : GC 20) que l'on sait qu'une nef est ajoutée au midi à la fin du XV^e siècle et début du XVI^e siècle.

Le premier auteur à avoir porté un intérêt à Saint-Barthélemy est Georges Tholin. Originaire de l'Agenais, il étudie à l'École des chartes, puis devient archiviste du Lot-et-Garonne. C'est lui qui remet en ordre les fonds et inventaires pendant plus de trente-quatre ans. C'est grâce à sa formation d'archéologue qu'il rédigea *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*⁴. Il classe l'église de Sauveterre-la-Lémance dans la catégorie des « églises dont le sanctuaire, moins large que la nef, est composé d'une abside et d'une travée surmontée d'une tour carrée servant de clocher ». Il précise dès le début de sa

¹ Série G source H : GH 480 – Archives anciennes de l'évêché ; Série G source C : GC 20 – Visites pastorales ; Série G source I : GI 480 – Le fonctionnement de la paroisse ; Série 12 J 334 ; Dossiers communaux : 2 O 293 et 2 O 293/14.

² Notes du chanoine Durengues (fin XIX^e – début XX^e siècle) http://www.cg47.org/webcg47/archives_nouveau_site/documents/durengues/viewer.asp?id=338.

³ La Ville est l'appellation du regroupement d'habitations présentes à proximité directes du château dans les hauteurs du village. Le lieu-dit porte encore aujourd'hui ce nom.

⁴ THOLIN Georges, « Églises dont le sanctuaire, moins large que la nef, est composé d'une abside et d'une travée surmontée d'une tour carrée servant de clocher », dans *Études sur l'Architecture religieuse dans l'Agenais, du dixième au seizième siècle, suivies d'une notice sur les sépultures du Moyen Âge*, Agen, J. Michel, p. 165 -180.

notice que la nef de Saint-Barthélemy « n'est pas plus large que la travée de chœur, mesurée dans œuvre. »⁵ Il décrit par la suite l'intérieur de la nef. La travée de chœur est séparée de la nef par « deux arcades plein cintre fort basses, aux piédroits massifs et sans retraites, qui, combinées avec deux arcades pareilles dans le sens longitudinal délimitent un petit compartiment quadrangulaire voûté en berceau. »⁶ Il avance ensuite une chronologie de l'édifice : une fondation aux alentours de la fin du XI^e-début du XII^e siècle ; entre le XV^e et le XVI^e siècle l'église se transforme en poste militaire. L'église se transforme alors. L'abside est surhaussée et une tour d'escaliers est ajoutée au sud de la travée de chœur. Cette dernière est aujourd'hui visible uniquement de l'intérieur. La nef gothique est probablement construite peu de temps après. Georges Tholin ayant étudié l'église avant 1876, il est l'un des derniers témoins à avoir vu l'église romane et gothique avant sa destruction partielle deux ans plus tard. Cette notice précieuse nous livre alors une description intéressante des nefs, mais également de leurs relations. Nous apprenons donc que les deux étaient voûtées de croisées d'ogives, qu'elles possédaient deux travées chacune et que la nef romane était plus élevée que la nef gothique. Pour Georges Tholin, l'absence de dosserets sur les murs intérieurs de la nef romane indique que cette dernière, malgré la présence de contreforts extérieurs, n'était pas destinée à être voûtée. Nous ne pouvons pas réfuter ces dires étant donné que l'intérieur de la nef en question n'existe plus aujourd'hui. L'ensemble – nefs et sanctuaire – est traité simplement, mais avec un certain raffinement selon la description de Georges Tholin. Saint-Barthélemy évoque la haute antiquité : l'église serait pour l'auteur, une copie d'édifices antérieurs. Il conclut sa notice de l'église en avançant une datation : « On peut admettre que cette église fut fondée peu après l'an mille. »⁷

Le deuxième auteur à évoquer l'église Saint-Barthélemy est Laurent Coulonges. Personnage emblématique du village, il en était l'ancien notaire et correspondant des Monuments historiques. C'est lui qui découvre, en 1928, le site préhistorique du Martinet. Il mènera les fouilles. La majeure partie des collections présente au musée de la préhistoire est issue de ses fonds privés. En 1955, il rédige dans *La Revue de l'Agenais*, un article dédié à la paroisse de Sauveterre-la-Lémance⁸. « L'église et les curés de Sauveterre pendant les XVII^e et XVIII^e siècles » dresse une liste chronologique des différents noms du village.

⁵ THOLIN, 1874, p. 92

⁶ Ibid, p. 92 -93

⁷ Ibid, p. 92

⁸ COULONGES Laurent, « L'église et les curés de Sauveterre pendant les XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue de l'Agenais*, tome 82 volume 4, Agen, Société Académique, 1955, p. 195 -180.

D'abord le Bourg-de-Bars entre le XVI^e et le XVII^e siècle, le village devient après la Révolution de 1789, Sauveterre. Entre 1795 et 1801, il est connu sous le nom de Sauveterre-des-Landes, puis Sauveterre-de-Fumel. Enfin, un décret d'août 1890 lui confère le nom définitif de Sauveterre-la-Lémance⁹. Laurent Coulonges poursuit en proposant une chronologie architecturale basée sur les constatations de son prédécesseur, Georges Tholin. Il s'attardera, cependant, sur l'abside qu'il prendra le temps de décrire. Il est le premier à faire mention de la destruction de 1876. Il précise que cette dernière entraîne la disparition de la nef romane et gothique. Il pense que la « chapelle des Morts » aurait été refaite aux alentours du XVIII^e siècle. Il mentionne ensuite une ordonnance de l'évêque d'Agen, datant du 21 octobre 1738, qui conduit à la fermeture du sanctuaire. Ce dernier sera transformé en sacristie. Il note que ce sont les femmes du village qui se sont soulevées contre la Fabrique afin de faire fermer l'église devenue insalubre. La suite du texte se concentre sur la succession des curés de la paroisse et de leurs nombreux déboires. L'article de Laurent Coulonges retranscrit de nombreux documents d'archives, disparus aujourd'hui, qui permettent de replacer l'église dans son contexte social. C'est là qu'en 1791 on prête allégeance aux lois du roi. Ce sont ses cloches qui participent à l'effort de guerre en 1792 et 1793. C'est un lieu dans lequel on célèbre la vie et la mort. Grâce à son article, Laurent Coulonges démontre que l'église n'est pas qu'un simple lieu cultuel, elle fait partie intégrante de la vie des habitants.

Le troisième à parler de l'église Saint-Barthélemy est Pierre Dubourg-Novès. Historien de l'art né à Angers en 1931, il rédige sa thèse sur les *Sculpteurs de la cathédrale d'Angoulême*. L'art angoumois fait partie pendant longtemps de son secteur de recherche. Il publia, en effet, en 1995 *L'art roman en Angoumois*¹⁰. Il participe à trois ouvrages collectifs sur l'art roman : *Histoire d'Angoulême et de ses alentours*¹¹, *Châteaux, manoirs, logis, la Charente*¹² et *Angoulême, monuments disparus*¹³. Il est le conservateur du musée archéologique d'Angoulême. Pierre Dubourg-Novès préside la Société archéologique et historique de la Charente de 1968 à 1971 et de 1976 à 1979. En 1969, il contribue à deux publications : un

⁹ « DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (contre-signé par le ministre de l'Intérieur), portant que la commune de Sauveterre-de-Fumel, arrondissement de Villeneuve, département du Lot-et-Garonne, est autorisée à porter, à l'avenir, le nom de Sauveterre-la-Lémance. (Paris, 2 Août 1890) » - Bulletin des lois de la République Française, XII^e série, 1890, Tome 41^e, article 22532, p. 251 - <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k214791c/f284.item#>, page consultée le 15/04/2022.

¹⁰ DUBOURG-NOVES Pierre, *L'art roman en Angoumois*, Angoulême, Service du Patrimoine, 1995.

¹¹ DUBOURG-NOVES Pierre, *Histoire d'Angoulême et de ses alentours*, Toulouse, Privat, 1989.

¹² DUBOURG-NOVES Pierre, *Châteaux, manoirs, logis, la Charente*, Niort, Patrimoine et médiats, 1993.

¹³ DUBOURG-NOVES Pierre, *Angoulême, monuments disparus*, Niort, Patrimoine et médiats, 2005.

article au sein de la 127^e session du *Congrès Archéologie de France*¹⁴ et un livre, *Guyenne Romane*¹⁵. « L'art roman en Agenais », publié dans le cadre du Congrès, est un article générique sur les divers édifices romans de la région. Pour Pierre Dubourg-Noves, Saint-Barthélemy est un édifice remarquable et le plus ancien exemple conservé de son genre. Tout comme Laurent Coulonges, Pierre Dubourg-Noves s'attarde sur les métopes percées qui délimitent les deux parties du chevet. Il écrit alors que ce motif se retrouve, dans la région, uniquement dans la vallée de la Lémance et dans deux églises bordelaises, Notre-Dame de Cornemps et Saint-Georges-de-Montagne. L'historien de l'art avance alors l'hypothèse qu'un tailleur de pierre bordelais ait participé au chantier de construction de Saint-Barthélemy, église la plus ancienne de la vallée. Il aurait ainsi implanté son motif et l'aurait diffusé lors des chantiers suivants (Saint-Front-sur-Lémance, Cuzorn, Lacapelle-Biron, Engayrac, Laurenque, Blanquefort-sur-Briolance, Duravel et Monsempron-Libos). Dans *Guyenne Romane*, Pierre Dubourg-Noves rédige de courtes notices sur les églises de la région. Il consacre, ainsi, une notice d'une quarantaine de lignes à l'église de Sauveterre-la-Lémance. L'auteur commence par une description générale de l'édifice, puis se concentre sur l'intérieur avant de passer à l'extérieur. Il identifie la travée sous clocher comme étant un carré de transept. L'auteur souligne que l'agencement intérieur de l'édifice ne se reflète pas à l'extérieur. Pierre Dubourg-Noves fait référence à l'article intitulé « Comment doit-on rédiger une monographie d'église ? » d'Eugène Lefèvre-Pontalis¹⁶. Dans cet article, Eugène Lefèvre-Pontalis explique que l'extérieur soutient les poussées des voûtes intérieures. Par conséquent, l'apparence de l'édifice dépend de sa disposition intérieure. C'est pourquoi il recommande de commencer la description par l'intérieur. L'abside n'a ni contreforts ni colonnes. Pierre Dubourg-Noves met l'accent sur l'utilisation du moyen appareil pour cette partie de la construction. Les derniers vestiges de la nef romane se trouvent sur le mur Nord, où quatre contreforts rythment ce dernier, et il est également percé de « trois baies sous linteau évidé en plein cintre, avec ébrasement vers le dedans »¹⁷. Avec le livre *Guyenne Romane*, l'aspect éclectique de Saint-Barthélemy est mis en évidence. L'abside et la travée sous clocher sont étroitement liées. Cependant, la destruction de 1876 a complètement effacé les connexions entre la nef romane et la nef gothique. À l'extérieur, les éléments de décoration romane ne sont

¹⁴ DUBOURG-NOVES Pierre, « L'art roman en Agenais », *Congrès archéologique de France 127^e session*, Paris, Société française d'archéologie, 1969 -1, p. 320 -350.

¹⁵ DUBOURG-NOVES Pierre, *Guyenne romane*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1969 -2, p. 34.

¹⁶ LEFÈVRE-PONTALIS Eugène, « Comment doit-on rédiger la monographie d'une église ? », *Bulletin Monumental*, tome 70, 1906, p. 453 -482

¹⁷ DUBOURG-NOVES Pierre, 1969 -2, p. 34

visibles dans leur intégralité qu'au niveau de l'abside. Le mur nord ne présente que deux petits segments de corniche chanfreinée à damiers.

En septembre 1998, Jérôme Morenaud soutient son mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Sylvie Faravel¹⁸ et Gérard Pradalié¹⁹. Son travail est dédié au castelnau de Sauveterre-la-Lémance²⁰. Il l'étudie d'un point de vue historique sur une période chronologique allant de 1250 à 1500. En d'autres termes, il analyse le castelnau de sa première mention sous le nom de Vars, en 1259, aux dernières mentions dans les années 1480. Vars est le premier nom porté par le village. Jérôme Morenaud fait face à la même pauvreté des sources que nous. Il se focalise alors sur les auteurs comme Georges Tholin, Jacques Gardelles²¹ et Jean-Paul Trabut-Cussac²², entre autres. Jérôme Morenaud offre une multitude de données historiques essentielles à la compréhension du contexte historique du village. Il émet l'hypothèse que la paroisse de Vars soit fondée entre le XI^e et le XII^e siècle. En 1259, les Pestillac ou Pestilliac rendent hommage au comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers. Ils citent, à ce moment-là pour la première fois, la paroisse de Vars. Les Pestillac sont une seigneurie très importante au Moyen Âge et dans la région. Ils possèdent un *castrum*, aujourd'hui en ruine, dans l'actuelle commune de Montcabrier (Lot). Jérôme Morenaud poursuit en indiquant que le château dit aujourd'hui des Rois-Ducs est construit sous l'ordre du roi d'Angleterre, Édouard I^{er}. Placé au sommet d'une des collines qui encerclent le village, à l'est, le château est bâti par des maçons français. Son emplacement est stratégique puisqu'il se trouve sur la route principale, au XIII^e siècle, qui reliait Fumel à Villefranche. L'historien souligne que « sa position géographique fait de ce site un axe de pénétration privilégié, ce qui a pour effet de rendre cette place stratégiquement de première importance. »²³ De ce fait, Vars est un territoire convoité à la fois par les Anglais et les Français lors des conflits les opposant. Le village passe, ainsi, de l'un à l'autre avant de devenir possession française en 1271. Il sera, en effet, la propriété d'Alphonse de Poitiers. En 1323, quand la guerre de Saint-Sardos éclate, le castelnau, du fait de sa situation frontalière, est une place à prendre pour les Anglais. Cependant, les

¹⁸ Maître de conférences en histoire et archéologie médiévale de 1992 à 2003 à l'Université Toulouse II puis à Bordeaux-Montaigne. Elle est spécialiste de l'espace et l'habitat rural ainsi que dans l'étude du rôle des élites dans la structuration des territoires.

¹⁹ Il fait une thèse en Art et archéologie à l'Université Toulouse II en 1972 et a été maître de conférences en histoire médiévale dans la même institution.

²⁰ MORENAUD Jérôme, « Le castelnau de Sauveterre-la-Lémance en Haut-Agenais » », mémoire de maîtrise de l'Université Toulouse le Mirail (dir. Sylvie Faravel et Gérard Pradalié), 1998.

²¹ Professeur d'histoire, archéologue, médiéviste et historien d'art français, il est spécialiste des châteaux du X^e au XV^e siècle.

²² Historien français, il rédige une thèse à l'École des chartes sur *Édouard I^{er}, de 1252 à 1307*.

²³ MORENAUD, 1998, p. 79

conflits s'éloignant, Vars perd son intérêt à la fois pour les Anglais et les Français. Ces derniers iront même jusqu'à abandonner les lieux. Dans sa conclusion, Jérôme Morenaud compare Sauveterre-la-Lémance à des poupées russes. Le village regorge d'institutions, de lieux historiques tout aussi importants les uns que les autres. Il précise que son travail sur le castelnau n'est pas terminé. Le château est inscrit sur la liste des Monuments historiques en 2000. Malgré cela, sa situation géographique à l'extrême frontière nord-ouest du Lot-Garonne le « met à l'écart des grands travaux de développement culturel et touristique. »²⁴ Cet abandon est aussi valable pour l'église Saint-Barthélemy. Le mémoire de Jérôme Morenaud, bien qu'il soit centré sur le castelnau, est utile dans l'étude de l'église puisqu'il permet de saisir le contexte historique dans lequel elle évolue.

Olivier Salmon est le dernier à ce jour à avoir porté un intérêt à Saint-Barthélemy et particulièrement à la « chapelle des Morts ». Architecte en chef des Monuments historiques, il réalise au mois de novembre 2020 une étude d'avant-projet²⁵ en vue des restaurations des peintures présentes dans l'abside romane. Ces dernières auront lieu en fin d'année, ou courant de l'année prochaine. Olivier Salmon divise son rapport en six parties : les renseignements généraux, la localisation, un aperçu historique, une description des peintures, une proposition d'intervention et finalement un devis des travaux. Pour sa troisième partie, l'architecte puise ses données, comme nous, dans les Archives Départementales du Lot-et-Garonne, des bases gouvernementales (base Mérimée) et l'ouvrage de Georges Tholin cité plus tôt²⁶. Il propose ainsi une chronologie proche de ces prédécesseurs. L'église est fondée à la fin du XI^e siècle, au centre de l'ancien cimetière. Pour Olivier Salmon, les fortifications de l'église n'ont pas eu lieu entre le XV^e et le XVI^e siècle, mais au XIV^e siècle. Il rattache le surhaussement de l'abside et l'ajout de la tour d'escaliers au conflit de la guerre de Saint-Sardos. La tour d'escaliers n'est plus visible de l'extérieur. Elle possède des traces intérieures : une porte bouchée au sud de la travée de chœur et les restes d'un escalier en vis au premier étage de la tour de clocher (*Figure 13*). Olivier Salmon consacre une grosse partie de son rapport à l'étude des peintures de la « chapelle des Morts ». Il date celles de sainte Catherine d'Alexandrie, présentes au nord de la travée de chœur, du XIV^e siècle. Il reprend les ensuite les mêmes datations que les auteurs précédents pour l'agrandissement au sud de l'église. La nef gothique est ajoutée entre la fin du

²⁴ MORENAUD, 1998, p. 79.

²⁵ SALMON Olivier, *Lot-et-Garonne, Sauveterre-la-Lémance église Saint-Barthélemy Chapelle des morts, travaux préalables au dégagement et à la restauration des décors peints, Étude d'avant-projet*, Bordeaux, novembre 2020.

²⁶ THOLIN, 1874

XV^e et le début du XVI^e siècle. Il cite le verbal de Pouillé de Mascaron qui donne les dimensions de la nef romane : 12,5 m de long, 5 m de large et 12,5 m de haut²⁷. Par la suite, Olivier Salmon reprend les mêmes éléments chronologiques que ses prédécesseurs. Cependant, il introduit également des extraits provenant des documents des Archives Départementales du Lot-et-Garonne, qui portent principalement sur la salubrité de l'ancien édifice, sa destruction, et sa reconstruction à partir de 1876. L'abside et la travée de chœur de l'actuelle « chapelle des Morts » sont repeintes avant la destruction de 1876. Le programme décoratif de la travée de chœur prenait en compte la porte de la tour d'escaliers au sud. Cette dernière ouverture est aujourd'hui un bouchage grossier en béton. Ensuite, Olivier Salmon propose un récapitulatif imagé de la chronologie de Saint-Barthélemy. Il se lance ensuite dans une description détaillée de la « chapelle des Morts » et de ses accès. Le vestibule qui précède la chapelle présente des décors peints datant du XIV^e siècle ainsi que du XVII^e ou XVIII^e siècle. Il permet également d'accéder à la tour de clocher par un escalier à deux volées en retour d'équerre. De plus, il note la présence de traces de peinture noire encore visibles sur les murs et les arcs en plein cintre de la chapelle. Le programme décoratif de l'abside, quant à lui, date du XIX^e siècle, mais il est endommagé à plusieurs endroits. Devant l'autel, le dallage forme une tombe anonyme (*Figure 14*). La chapelle suscite de nombreux questionnements, mais son attrait principal réside dans les peintures de sainte Catherine d'Alexandrie. L'architecte en chef des Monuments historiques résume dans son étude la légende de cette vierge martyrisée en 307. Issue d'une famille noble d'Alexandrie, elle était une chrétienne intelligente et curieuse, avide de connaissances. En 307, elle refuse d'épouser l'empereur romain Maximin. Ce dernier lui envoie ses plus grands intellectuels pour la convaincre d'abandonner sa foi chrétienne, mais elle les convertit à la croyance en un seul Dieu. Maximin la fait emprisonner. Par compassion, l'une de ses femmes rend visite à Catherine et la voit baignée de lumière, protégée par la main de Dieu, ce qui la pousse à se convertir au christianisme. Fou de rage, Maximin tente de lui infliger le supplice de la roue dentée, mais un ange fait exploser la roue avant qu'elle ne l'atteigne. L'empereur la condamne alors à la décapitation. Lorsque sa tête est tranchée, du lait coule à la place de son sang, témoignant de sa sainteté. Selon la légende, son corps qui ne se décompose pas produit une huile miraculeuse ayant le pouvoir de guérir les malades. Olivier Salmon décrit ensuite les infrastructures d'un point de vue technique en vue des futures restaurations. Enfin, il établit une liste des différentes interventions qu'il envisage, notamment l'ouverture du chœur sur le vestibule, la sécurisation des peintures en établissant une distance de protection,

²⁷ SALMON, 2020, p. 21

l'amélioration de la luminosité du lieu et l'étude et la restauration des dites peintures. Le coût total des opérations est estimé à environ cent mille euros.

L'historiographie de Saint-Barthélemy, malgré sa petitesse, permet de saisir la complexité de l'édifice. Elle fournit un nombre d'informations suffisant pour comprendre l'évolution de l'édifice. Nous nous appuyerons sur cette historiographie pour étudier l'église romane. Le but est d'essayer de trouver des preuves matérielles qui attestent cette chronologie. Cela nous permettra de mettre en confrontation les résultats de l'étude du bâti et l'historiographie de l'église Saint-Barthélemy.

Chapitre 3 : Le mur nord

Le mur nord de l'église, séparé du musée de la préhistoire par une étroite ruelle, est l'un des vestiges qui nous soit parvenus de la construction romane. Ce mur gouttereau de la nef est lié à la face nord du clocher et à l'abside. Il porte l'essentiel des informations relatives à l'église romane qui a été largement démolie au XIX^e siècle. C'est aussi le cas du mur occidental qui sera étudié au chapitre suivant.

I. Composition générale

Les fondations de l'édifice s'élèvent en moyenne à un mètre au-dessus du sol (*Figure 15*). Elles sont constituées d'assises de moellons grossiers en partie basses, puis de moellons plus uniformes en partie haute. Enfin, elles sont couronnées par une assise de pierres de taille plates et rectangulaires qui marquent le ressaut de fondation. L'élévation est en retrait de 0,20 m à partir de ce dernier. Au niveau de l'abside, le ressaut apparaît deux assises plus bas que le reste du mur nord, preuve probable que la pente visible aujourd'hui existait déjà à l'époque médiévale.

Au niveau de la nef, on compte six assises de fondations hors-sol. L'actuelle tour de clocher, bâtie en partie dans la pente, compte quant à elle huit assises. Il en va de même pour l'abside.

Cette dernière est moins haute que le reste de la construction (*Figure 16*). Elle montre deux séquences chronologiques : une première étape de construction de plan demi-circulaire, couronnées par une frise alternant modillons sculptés et métopes percées. Sur celle-ci s'appuie une surélévation à huit pans. La partie primitive s'élève, hors fondations, à 6,65 m de hauteur. Les modillons qui l'habillent, au nord, sont au nombre de quatre : deux figurés (un personnage et un animal) et deux sont brisés. Le rehaussement fait une hauteur quasi-équivalente de 6,75 m, ce qui donne une hauteur totale de plus de 13 m. L'abside est, également, en retrait de la tour de clocher de 0,25 m.

Concernant la tour de clocher, nous proposons une hypothèse. L'actuelle tour n'était à l'époque romane qu'une travée de chœur sans clocher. Cette proposition peut être étayée grâce à ce qu'il se trouve à l'intérieur. En effet, la travée précédant l'abside est cantonnée de quatre piliers massifs servant d'appui à des arcs portant la voûte (*Figure 17*). Ils ont sans doute été ajoutés ultérieurement, peut-être au moment de la fortification de l'église au XIV^e siècle qui a entraîné la surélévation de l'abside et de la nef. On pourrait donc aussi attribuer à cette campagne de construction la création d'une tour-clocher. Ces massifs viennent soutenir

l'élévation des murs du clocher. Les arcs qui les relie, à l'intérieur, portent la voûte en berceau. Ceux au nord et au sud sont décollés du mur d'une vingtaine de centimètre pour soulager ces derniers du poids de la voûte. Ainsi, nous proposons de parler, à présent, de travée de chœur et non de travée de sous clocher.

Comme évoqué précédemment, la travée de chœur est éclairée au nord par une fenêtre à simple ébrasement. Cette dernière est semblable à celles de la nef, mais pas tout à fait identique. Elle est placée un peu plus bas et est plus large que les autres. Du côté est, à l'extérieur, un départ de contrefort prend appui sur le ressaut de fondation (*Figure 18*). Il comprend deux assises vers l'ouest et quatre vers l'est — le ressaut de fondation étant plus bas pour l'abside. L'assise supérieure est biseautée, comme pour les trois travées de la nef. Cependant, au-dessus de ce biseau, le contrefort ne se poursuit pas. Il n'y a pas de traces d'arrachement, ce qui laisse penser que les constructeurs ont jugé qu'il n'était pas nécessaire de le bâtir. Le retrait de l'alignement de l'abside de 0,25 m devait suffire à consolider l'angle.

La nef se compose de trois travées séparées les unes des autres par quatre contreforts (*Figure 19*). D'est en ouest, ils mesurent respectivement 0,905 m, 0,920 m, 0,865 m et 1,420 m. Ce dernier, le plus large, est le contrefort d'angle. Il fait la jonction entre le mur nord et la façade occidentale. Les contreforts reposent directement sur le ressaut de fondation et sont donc peu épais, environ une vingtaine de centimètres. Leur première assise, qui sert de base, est plus large que le reste de leur élévation et présente à ses extrémités un petit biseau. La base du contrefort d'angle est également biseautée du côté ouest. Les travées de la nef, quant à elles, mesurent d'est en ouest 2,645 m, 3,082 m et 3,195 m. Dans chaque travée se trouve une fenêtre de petite dimension et légèrement ébrasée vers l'intérieur. Dans la première travée, à l'ouest de la travée de chœur, existe une porte de moins de 2 m de haut et de 0,62 m de large, à moins de 0,30 m du premier contrefort, contemporaine de la construction du mur.

La nef mesure dans sa totalité, de l'extrémité ouest du contrefort d'angle jusqu'à l'extrémité est du premier, 13 m. Dans sa hauteur, hors fondation, elle atteint un peu plus de 8 m. Au-dessus, elle a été arasée au XIX^e siècle afin de servir de base au bras nord du transept de la nouvelle église. Toujours à la même hauteur, la nef porte deux restes de corniches chanfreinées à damier soutenues par des modillons figurés. Deux autres modillons isolés sont également visibles sur la travée 2 et la travée 3.

II. Matériaux

Le mur est bâti en pierre calcaire, matériau qui forme la totalité du substrat local, mais dont la carrière n'est pas connue.

Nef

Le calcaire est taillé selon deux modules principaux : des blocs de moyen appareil mesurent en moyenne entre 0,40 m et 0,50 m de longueur pour 0,10 m en moyenne de large et 0,30 m de hauteur. Les pierres de petit appareil mesurent, quant à elles, environ 0,15 m de hauteur pour une longueur variant de 0,20 à 0,30 m. Le moyen appareil est majoritairement employé sur les contreforts et l'encadrement des baies, tandis que le petit appareil constitue le parement du mur (*Figure 20*). Nous remarquons ici que les pierres de moyen appareil sont deux fois plus hautes que celles du petit appareil.

De plus, le moyen appareil se retrouve aussi dans l'élévation de chaque travée à la jonction des contreforts. Les pierres sont alors taillées en équerre. Il est possible d'en compter 65 sur toute la nef. Il est important de préciser que pour un module de contrefort est associé quasi systématiquement un bloc en équerre. Ces derniers sont l'équivalent de deux assises de modules moyens, créant ainsi la règle des deux pour un. Ce détail d'appareillage montre tout le soin apporté à la construction de cette nef.

Comme dit précédemment, les travées de la nef sont percées d'une fenêtre (*Figure 21*). Situées à 4 m de hauteur au-dessus des fondations, les fenêtres sont prises dans trois assises de moyen appareil qui prennent place dans l'ensemble du mur. Les blocs inférieurs des piédroits sont disposés en boutisse et ceux du dessus en carreau. L'appui est formé par une pierre qui s'insère dans une assise de petit appareil, mais ici le bloc est plus long que large. Le linteau de la fenêtre est constitué d'une pierre délardée en plein cintre prise dans la troisième assise. Elles mesurent, côté extérieur, 0,10 m de large pour une hauteur d'environ 0,70 m.

Une porte a pris place dans la travée orientale, à proximité immédiate du contrefort (*Figure 22*). Elle est formée d'un bloc d'appui pris dans les fondations et de même largeur que l'ouverture. Ses piédroits sont constitués de cinq blocs de moyen appareil de chaque côté, quatre sont disposés en boutisse et un en carreau. L'arc qui la couvre, en plein cintre, est composé trois claveaux.

Il est possible de retrouver des blocs de plus petites dimensions (10 cm de hauteur) sur les parements des travées. Ils servent de calages et sont minoritaires dans la maçonnerie de la nef.

La travée de chœur

Les assises de la travée de chœur ne suivent plus parfaitement celles de la nef. En effet, il existe quelques ruptures d'assises causées par l'emploi de petits moellons. L'ensemble reste, cependant, cohérent avec la nef. Il est possible de retrouver, également, des moellons de petites dimensions au sein du parement de la travée de chœur à proximité du premier contrefort de la nef. Une autre différence avec cette dernière se trouve dans la constitution et le niveau de la fenêtre (*Figure 23*). En effet, ici, l'ouverture n'est plus inscrite dans trois assises de pierres de taille mais prend place au sein d'une maçonnerie de petits blocs. Elle est formée par cinq pierres de moyenne dimension : quatre formant les piédroits et une cinquième, délardée en plein cintre, formant le linteau comme pour la nef. Enfin, la fenêtre est plus large et moins haute et se situe plus bas que celles de la nef.

Deux assises au-dessus de la fenêtre, on retrouve à la jonction des contreforts et du nu du mur l'emploi de blocs de moyen appareil, taillés en équerre qui correspondent à deux assises de petit appareil : on proposera plus loin d'y voir la marque d'une autre étape de construction.

Une particularité supplémentaire vient distinguer à l'est cette travée de chœur. À 4,45 m de hauteur, des pierres de moyen appareil s'alignent sur 1,80 m de hauteur pour moins de 1 m de large (*Figure 24*). Le tout est surmonté d'une assise de pierres plus étroites, entrecoupée de petites pierres à la verticale. Ce coup de sabre pourrait laisser penser au bouchage d'une porte, mais qui ne peut avoir existé dans cet angle de maçonnerie. Il pourrait s'agir, vraisemblablement d'une reprise de la maçonnerie.

Abside

Les assises de l'abside sont régulières et prolongent les alignements donnés par les pierres d'angle de la travée de chœur. L'harmonie de la règle des deux pour un est également respectée en partie basse. Au-dessus de la corniche à modillons, le surhaussement utilise les mêmes petits moellons que ceux utilisés dans le reste de l'élévation. Cependant, de petites pierres de calage montrent que cette surélévation a pris appui sur l'angle nord-est de la tour de clocher.

Comme les précédentes parties de l'édifice, l'abside est percée d'une fenêtre (*Figure 25*). Celle-ci est constituée différemment. Elle se compose de 6 blocs : un bloc d'assise en petit appareil, quatre blocs formant les piédroits dont un seul en boutisse, et enfin un bloc en linteau délardé de façon à ce que la fenêtre soit rectangulaire de l'extérieur.

III. Les trous de boulin et la restitution des échafaudages

Les trous de boulin

La nef présente 29 trous de boulin, témoin de l'échafaudage médiéval. Quatre d'entre eux sont bouchés. La travée de chœur en conserve 12, 1 étant bouché également. Enfin, 6 sont visibles sur la partie nord de l'abside. Ils mesurent en moyenne 10~15 cm x 12 cm. Ils sont tous borgnes et majoritairement maçonnés. Seuls quelques-uns sont façonnés dans des blocs de plus grandes dimensions, seulement au niveau de la nef (*Figure 26*) :

- 2 sur la première travée : à l'est de la fenêtre et 6 assises au-dessus à l'extrémité ouest de la travée.
- 3 sur la deuxième travée : les deux de part et d'autre de la fenêtre et 15 assises au-dessus à l'est de la travée.
- 4 sur la troisième travée : les deux de part et d'autre de la fenêtre et les deux autres 7 assises plus haut.

Les entraxes²⁸ entre les trous de boulin de la nef équivalent à 2 m. Il est possible de mettre en évidence trois séries de trous de boulin : une pour la nef, une pour la travée de chœur et une pour l'abside. Nous verrons par la suite dans quel ordre ils ont été construits.

Pour le mur de la nef, les trous de boulins fonctionnent par paire. L'élévation de chaque travée comprend cinq paires de trous de boulin. La première est l'exception puisqu'elle n'a que quatre paires et un trou de boulin solitaire à l'ouest de la porte. Les rangées 1 et 2, ainsi que les rangées 3 et 4 sont espacées de 1,30 m. Cependant, les rangées 2 et 3, ainsi que 4 et 5 sont, elles, éloignées de 1,40 m (*Figure 27*). Cette régularité se perd quelque peu dans la travée de chœur.

Dans cette dernière, le cinquième rang de trous de boulin disparaît, le quatrième est encore aligné avec celui de la nef. Trois paires de trous distinctes de celles de la nef se dessinent

²⁸ Distance horizontale entre chaque trou de boulin

sur la travée de chœur. Ainsi, la travée compte 12 trous de boulins, 6 appartiennent à une série indépendante (les trous 32, 33, 36, 67, 38 et 39), 2 suivent le programme de la nef (les trous 40 et 41) et 4 autres qui, à première vue, n'ont pas de liens avec les autres (les trous 30, 31, 34 et 35).

L'abside compte neuf trous de boulins, 2 sont alignés avec la travée de chœur et la nef (trous 49 et 50), 2 autres seulement avec la nef (trous 47 et 48), et les 5 autres sont indépendants des systèmes précédents (trous 42, 43, 44, 45 et 46).

La restitution des échafaudages

Il est possible de définir deux voire trois groupes d'échafaudages : le premier au niveau de la nef, un second regroupant l'abside et la tour de clocher ou deux échafaudages indépendants (*Figure 28*). Grâce à l'attention portée aux trous de boulin et aux assises, il est certain que les trois travées de la nef ainsi que les quatre contreforts sont contemporaines. L'échafaudage de la nef devait se poursuivre en retour d'équerre à l'ouest, sur la façade occidentale puisqu'aucun trou de boulin ne se trouve sur le contrefort d'angle. Ceci sera analysé plus loin.

Du côté de l'abside et de la travée de chœur, on ne retrouve pas cette même régularité. La travée de chœur aurait pu avoir un échafaudage central qui aurait pu monter jusqu'à la fenêtre. L'absence de trou de boulin sur les extrémités est et ouest de la travée empêche l'installation de perches ou de boulin pour soutenir le plancher à ces endroits. L'abside, quant à elle, aurait eu, semble-t-il, un échafaudage avec plancher aux trois quarts en partie haute.

Pour tenter de comprendre la chronologie relative de cette élévation nord, c'est l'étude des assises de pierre qui prime sur celle des trous de boulin. En effet, en les observant de plus près, il est possible de constater que les assises de l'abside et de la travée de chœur suivent la règle des deux pour un jusqu'au rehaussement de l'abside. Au-delà, la logique des assises est quelque peu contrariée. Les séries de trous de boulins sont à première vue indépendantes, même si elles sont reliées à la nef pas deux rangs pour l'abside et un pour la travée de chœur.

Lorsque l'on regarde attentivement les assises des trois parties, on se rend compte qu'elles se suivent en grande majorité systématiquement. Il existe cependant des ruptures : les pierres d'angle de la travée de chœur ne sont pas alignées avec les pierres du contrefort 1, il en est de même pour les assises autour de la fenêtre de la travée de chœur et celles de la nef.

Si les trous de boulin avaient été réguliers sur toute la longueur et hauteur du mur, il aurait été aisé d'affirmer qu'un seul et même échafaudage avait été utilisé pour monter ce mur. Mais ce n'est pas le cas. Nous proposons, ici, l'hypothèse suivante : un premier échafaudage au niveau de la nef aurait permis de bâtir le mur jusqu'au niveau des fenêtres. Un deuxième échafaudage, placé sur la travée de chœur, aurait permis l'élévation de cette dernière au même niveau que la nef. Un troisième courant à la fois sur la travée de chœur et sur la nef aurait permis l'aboutissement de ces deux parties. Enfin, un quatrième échafaudage serait venu au niveau de l'abside pour bâtir cette dernière dans sa totalité.

Une chronologie relative

Ce qui nous permet d'avancer cette hypothèse c'est, une nouvelle fois, l'étude des assises. De prime abord, le mur septentrional de l'église pourrait être divisé en deux groupes : la nef d'une part et la travée de chœur et l'abside de l'autre. Cependant, il semble que la situation soit un peu plus complexe.

La disposition des blocs de pierre, et notamment l'utilisation des blocs taillés en équerre, celle des trous de boulin, et certaines absences de liaison entre les maçonneries permettent de proposer une chronologie relative.

La semelle de fondation (en violet sur la *Figure 29*) paraît avoir été mise en place tout au long du côté nord de l'église. Aucune rupture n'est visible. Cela ne constitue pas un argument solide étant donné l'abondance de ciment liant les pierres.

Il semble que les trois travées de la nef aient été bâties en premier lieu, jusqu'à une hauteur de 3,7 m, qui correspond au sommet des piédroits des fenêtres.

Les maçons sont ensuite venus coller la travée de chœur. Cela se confirme grâce à la disposition de petites pierres de calages contre le premier contrefort de la nef. Par-dessus, les bâtisseurs ont complété l'élévation de la nef et de la travée de chœur. Cela se remarque, car la première partie de la travée de chœur ne possède aucun bloc en équerre contre le contrefort 1. C'est seulement à la trentième assise à l'ouest de la travée qu'ils apparaissent. Une fois cela construit, les maçons sont venus accoler l'abside à la travée de chœur. De petites pierres de calage viennent faire le joint entre les deux parties. L'alignement des trous de boulin de l'abside et de la nef ne serait que simple coïncidence et ils n'appartiendraient pas à un même échafaudage.

IV. Conclusion de chapitre

À l'issue de cette analyse, il est possible de proposer une chronologie relative de l'édification du mur (*Figure 29*). Comme exposé précédemment, le mur gouttereau nord aurait été bâti en plusieurs parties espacées d'un temps incertain mais probablement assez court. La nef aurait été la première à voir le jour, du moins dans les deux tiers de sa hauteur. La travée de chœur aurait été élevée par la suite à la même hauteur. Par-dessus l'ensemble, les maçons ont achevé l'élévation à 8 m de haut et ont couronné le tout avec une corniche chanfreinée à damier. Les vestiges de cette dernière sont encore présents aujourd'hui au niveau de la première et troisième travée. Enfin, les bâtisseurs ont fermé l'église avec l'abside couronnée d'une frise de modillons et de métopes.

L'église romane se résumait donc à cela : une abside circulaire accompagnée d'une travée de chœur réservée au clergé et une nef de trois travées (*Figure 30*). Au XIV^e siècle, les conflits voisins entraînent la fortification de l'église avec sa surélévation, la création d'une tour de clocher et d'une tour d'escaliers, ainsi que la surélévation de la nef dont les traces sont encore visibles sur la face occidentale de la tour-clocher. À la fin de la période gothique, une nef est ajoutée au sud, aucune trace n'est visible sur le mur nord. Le XIX^e siècle emporte avec lui ces deux nefs, ne conservant que le mur nord dans sa hauteur romane. Il s'en servira de base pour le bras nord du transept de la nouvelle église. Les destructions de 1876 épargneront également la façade occidentale.

Chapitre 4 : Façade occidentale

La façade romane occidentale, introduite au chapitre précédent, se trouve au droit du mur nord (*Figure 31*). Tout comme ce dernier, elle comporte des informations relatives à la chronologie de l'édifice roman. À l'origine, la façade venait fermer la nef romane à l'extrémité ouest. Elle permettait, également, aux fidèles d'accéder à l'église. Aujourd'hui, elle constitue le mur ouest du bras nord du transept de l'église du XIX^e siècle. Le mur gouttereau nord de la nef du XIX^e siècle est accolé au sud de la façade.

I. Description générale

Le mur nord, étudié précédemment offrait une réelle rupture visuelle entre ses fondations et le reste de l'élévation du mur. Cette dernière était marquée par un ressaut de fondations large de 0,20 m. Le contrefort d'angle à l'extrémité ouest de la nef romane permet la liaison entre le mur nord et la façade occidentale. La base biseautée de ce dernier est par ailleurs visible de profil depuis la façade ouest. Celle-ci ne possède pas de ressaut de fondation, le corps du mur est lisse et monte de fond. Cependant, il est possible de deviner la ligne de fondation (*Figure 32*). Sous le contrefort d'angle de la nef romane se trouve une assise de pierres grossières et de petite taille. En y regardant bien, cette dernière se poursuit sur la façade occidentale jusqu'à la porte. Au-delà de celle-ci, il est impossible de savoir si l'assise de fondation est présente, car une pente d'eau pluviale a été ajoutée, probablement au XIX^e ou XX^e siècle. Comme pour le mur nord, les fondations s'élèvent à 1 m. La partie visible sur la façade occidentale est prise dans un bouchage visant à combler l'usure de la pierre par un colmatage.

Du sol jusqu'à la corniche, la façade mesure 8,70 m de hauteur – ce qui correspond environ à la hauteur de la nef romane vue au chapitre précédent – et 6,38 m de large. La corniche qui coiffe sa partie supérieure est identique à celle qui est présente sur le mur nord (*Figure 33*). Elle est chanfreinée, à damiers et appuyée sur des modillons figurés à équidistance les uns des autres, soit à 0,70 m. Un bouchage demi-circulaire, de presque 3 m de diamètre et 1 m de haut, prend place juste en dessous de la corniche, entre 3 modillons à l'extrémité sud de la façade. Ce dernier est suivi par une marque triangulaire excentrée vers le sud, qui descend, de manière plus ou moins visible, jusqu'à la porte. Cette dernière est précédée de 5 degrés, 4 assises au-dessus du sol. C'est par là qu'entraient les fidèles dans l'église romane. Elle est couronnée d'un arc en plein cintre, lui-même entouré d'un arc bouché de même forme, mais avec de plus grandes dimensions. Un dernier bouchage vient prendre place au sud de la porte dans la partie basse. Il s'élève à la même hauteur que celui au nord, soit à 2,16 m.

II. Les matériaux

Comme pour le mur nord, la façade occidentale est constituée majoritairement de pierre de taille en calcaire – matériau caractéristique de la région dont la source est inconnue. Les trois types d'appareils sont présents sur l'élévation du mur : le grand appareil, en moyenne 0,35 x 0,58 m, présent de part et d'autre de la porte ; le moyen appareil, 0,28 x 0,51 m, également présent au niveau de la porte et dans le corps du mur ; et le petit appareil, en moyenne 0,13 x 0,32 m, dans le corps du mur. À cela s'ajoutent des moellons grossiers de tailles diverses qui complètent les bouchages et servent de calage. De plus, des pierres taillées en équerre sont présentes majoritairement à l'extrémité nord de la façade. Elles sont au nombre de 17 du côté nord et 7 du côté sud, pour un total de 24 pierres en équerre sur toute la surface du mur.

La porte

La porte qui a connu plusieurs reprises, mesure 3,6 m de haut pour 1,22 m de large. Elle est deux fois plus large que la porte du côté nord. C'est donc là la preuve que la porte de la façade occidentale est la porte principale de l'église romane. L'ouverture est excentrée vers le sud de la façade. En effet, la porte se trouve à 3 m de l'extrémité nord et à 2,1 m de l'extrémité sud. Placée juste au-dessus du niveau de fondations, la porte est donc ouverte à 1 m au-dessus du sol. Elle est formée de 28 pierres de grand et moyen appareil (*Figure 34*). Elle possède un bloc d'appui de même largeur que l'ouverture et ses piédroits sont composites. En effet, divers éléments les constituent. Dans un premier temps, au-dessus du bloc d'appui, 4 blocs viennent se placer de part et d'autre de la porte ; trois sont en moyen appareil et le quatrième en petit appareil. Sur ce dernier, un bloc de moyen appareil couleur ocre vient s'y reposer. Sa face visible semble avoir été bûchée. Par-dessus l'ensemble, des pierres en grand et moyen appareil viennent former la partie supérieure des piédroits. Il y en a 4 de chaque côté de la porte. Leurs angles intérieurs sont recreusés d'un cavet formant une gorge prise entre deux petits filets. Les piédroits sont surmontés de deux impostes à partir desquelles s'élève un arc en plein cintre à 7 claveaux ; la clef de l'arc étant le claveau le plus long. Le bouchage d'un arc plus grand vient enserrer l'arc actuel. Cela laisse à penser qu'un arc plus grand a été entièrement démonté, impostes comprises, pour venir en reformer un de plus petites dimensions, aujourd'hui encore en place.

La corniche

La corniche est divisée en 7 tronçons. Elle est ornée de damiers formés par des billettes alignées sur 4 à 5 rangées horizontales – le nombre de rang varie selon le tronçon. Elle compte moins de rangs que la corniche du mur nord et repose sur 7 modillons figurés (*Figure 35*). Ces derniers représentent du nord au sud : une tête à trois visages regardant respectivement au nord, à l'ouest et au sud ; une petite pigne de pin ; une bourse côtelée ; un visage tourné vers l'ouest ; une forme pyramidale dont il ne reste que la base formée par 3 carrés concentriques ; et une autre bourse côtelée. Le septième modillon est tronqué, ce qui complique grandement son identification. Enfin, la corniche déborde au nord et mesure 6,38 m. Même si elle est de même largeur que la façade, la corniche s'arrête à 0,35 m de l'extrémité sud de la façade.

Le corps du mur

Vue de loin, la façade occidentale semble harmonieuse. Cependant, en y regardant de plus près, les choses se révèlent plus complexes. En effet, une multitude de ruptures viennent contrarier les assises du mur. Lorsqu'on se place dans l'angle nord-ouest, entre le mur nord et la façade occidentale, il est facile de se rendre compte que les assises du contrefort d'angle se poursuivent difficilement au droit du mur nord. Très rapidement, ces assises sont perturbées par des pierres de taille et/ou en équerre qui créent souvent une assise intermédiaire (*Figure 36*). De plus, les blocs qui forment la porte ne sont pas non plus ni symétriques ni réguliers. Enfin, les blocs ne sont pas du même appareil : d'un côté le grand appareil, de l'autre le moyen, et inversement.

Les assises retrouvent quelque peu leur régularité dans la hauteur du mur, au-dessus de la porte ou plus exactement au niveau des arcs. La dysharmonie règne malgré tout toujours au niveau des extrémités nord et sud de la façade, à ce niveau.

Au-dessus de la porte, comme cela a été dit plus, la découpe des blocs met en évidence une forme triangulaire. Le sommet de ce triangle est formé par une pierre située deux assises sous le bouchage de la corniche. Le triangle ne perturbe pas toutes les assises comme on pourrait le croire. En effet, en partant du sommet du triangle (*Figure 37*) les deux premières assises de part et d'autre sont régulières. La troisième et la quatrième ne se retrouvent qu'au nord de la césure, elles sont remplacées au sud par une seule assise de moyen appareil. La cinquième est visible de part et d'autre de la trace triangulaire. La sixième court tout le long du mur sans être contrariée par la marque triangulaire. La septième assise est plus ou moins régulière de part et

d'autre du triangle, mais elle se transforme en deux assises de petit appareil dans le triangle. De la huitième à la onzième, les assises courent sur toute la longueur en étant plus ou moins contrariées par des pierres de calages à la huitième et dixième assise.

La onzième assise, située juste au-dessus de l'arc bouché de la porte, possède trois blocs en petit appareil placés en léger arrondi et dont l'arête inférieure a été retaillée de sorte qu'elle suive la courbe de l'arc. Les assises de part et d'autre de l'arc bouché sont taillées de la même manière : leur arête en contact avec l'arc a été retravaillées pour accompagner l'arrondi de ce dernier. Il s'agit donc des premiers claveaux de la porte primitive.

Dans la partie haute, les assises sont assez régulières. Il est même possible de retrouver la règle des deux pour un, vue largement sur la nef romane au chapitre précédent. Le bouchage sous la corniche ne dérange absolument pas l'harmonie des assises.

La majorité des perturbations se retrouve en partie basse de la façade, à partir de la quatrième assise au-dessus du niveau de fondation. L'usure des pierres au nord de la porte complique la lecture du mur. Pour faciliter la compréhension, nous compterons à présent de rangée de blocs et non en assises en partant du premier bloc de fondation à l'extrémité nord de la façade (*Figure 38*).

Ainsi, la première perturbation apparaît 5 blocs au-dessus des fondations : une rangée de blocs en petit appareil est coupée par un bloc en moyen appareil. Ce dernier contrarie, de ce fait, la rangée de blocs juste au-dessus, nécessitant alors l'ajout d'un bloc de pierre en moyen appareil taillé en équerre pour venir rattraper le niveau de l'assise. Ce dernier sera retrouvé plus ou moins 3 rangées de blocs plus haut. De nombreuses pierres en équerre sont utilisées dans l'élévation du mur, non seulement pour les trous de boulin, mais également pour rattraper les niveaux d'assises. Ce jeu de Tetris avec les blocs est exclusivement présent au nord de la porte. Même s'il y a des pierres en équerre au sud de cette dernière, les assises sont régulières et sont seulement cachées derrière le bouchage en partie basse.

Ainsi, la façade occidentale de l'édifice roman n'est pas aussi simple qu'elle laisse l'imaginer au premier abord. Pour résumer, elle possède une partie de fondation de 1 m de haut visible uniquement au nord de la façade. Visible est un bien grand mot, puisque le niveau de fondation est excessivement usé et colmaté au mortier. Des petites pierres de calage ont été ajoutées, ce qui complique la lecture des assises. Sur ce niveau de fondation, toujours au nord de la porte, et jusqu'en haut de cette dernière, se joue un empilage disharmonieux de blocs, créant une confusion dans l'alignement des assises. Du côté sud de la porte, les assises sont

régulières, comparativement à ce qui se passe au nord. La règle des deux pour un est même présente à certain endroit. De part et d'autre du bouchage de l'arc en plein cintre, les assises sont régulières : deux assises en petit appareil prises en étau entre deux assises en moyen appareil. Au nord, il subsiste cependant encore des ruptures d'assises. Des blocs plus grands cherchent à rattraper le niveau des pierres d'angles. Celles-ci font la jonction entre le mur nord – contrefort d'angle – et la façade occidentale. Au-dessus de la porte se trouve cette marque triangulaire. Sur environ 5 assises, les blocs de part et d'autre de la marque viennent s'appuyer sur cette dernière ; laissant penser que le mur actuel a été ajouté à une première façade pignon triangulaire plus basse. Cette hypothèse sera reprise plus bas lorsque nous nous interrogerons sur la chronologie relative. Enfin, en partie haute de la façade, les assises sont incroyablement régulières ; reprenant la règle des 2 pour 1 avec les blocs en équerre. La majorité des pierres de ce niveau sont en petit appareil, beaucoup plus long que large. Une seule assise est formée de blocs en moyen appareil. Le bouchage sous la corniche en raison de sa forme demi-circulaire peut faire penser à un oculus rebouché.

III. Les trous de boulin et la restitution des échafaudages

Les trous de boulin

La façade occidentale compte 18 trous de boulin. Contrairement au mur nord, ils sont tous bouchés, soit par une pierre soit par du mortier. En moyenne, ils sont de même dimension que ceux du mur nord, soit un carré d'une dizaine de centimètres. Ils sont, cependant, majoritairement façonnés sur la façade occidentale. Des blocs de moyen appareil ont été retaillés au niveau de leur arête latérale ou inférieure pour accueillir un boulin. Les trous se trouvent sur les extrémités de la façade, de part et d'autre de la trace triangulaire. Le centre du mur en est vraisemblablement dépourvu.

Contrairement au mur nord de la nef, la lecture des trous de boulin n'est pas simple. De premier abord, les trous semblent aléatoires. Cependant, quand l'étude des trous de la façade est associée à ceux du mur nord, il est possible de mettre en évidence une série (*Figure 39*). Au chapitre précédent, on a pu constater que le système d'échafaudage de la dernière travée de la nef ne possédait pas de perche finale. Il avait alors été avancé que l'échafaudage devait se poursuivre au revers du mur. En juxtaposant les deux murs, il est aisé de voir que cette hypothèse était correcte. Une nuance doit être apportée, malgré tout. Sur les cinq rangées de

boulines du mur nord, seule quatre sont visibles sur la façade occidentale. En effet, le trou correspondant à la rangée 2 de la nef est introuvable sur la façade.

À gauche de cette série se trouvent d'autres trous qui semblent indépendants des autres. Ils peuvent être divisés en deux groupes : trois trous en partie basse et deux en partie haute. Les trous sont trop rapprochés les uns des autres pour appartenir à la même série de trous de boulin.

En partie haute, quatre trous de boulin sont alignés avec ceux associés à la nef. Deux sont de part et d'autre du bouchage semi-circulaire. Le troisième est contre la trace triangulaire à gauche et le dernier est à l'extrémité sud de la façade au même niveau. En comparant avec le mur nord de la nef romane, étudié au chapitre précédent, les pourtours de la porte ne présentent aucun trou de boulin.

La restitution des échafaudages

Tout comme pour les trous de boulin, il est possible d'envisager plusieurs échafaudages. Tout d'abord, celui en lien avec la nef romane qui se poursuit au droit du mur nord. Cet échafaudage ne court pas sur toute la largeur de la façade occidentale. En effet, il s'arrête à environ 0,60 m de l'extrémité nord de la façade. De plus, grâce à la lecture des trous de boulin, nous nous rendons compte que cet échafaudage n'est pas entièrement séparé des autres (*Figure 40 et 41*). En effet, quatre trous dans la partie haute s'alignent sur ceux associés à la nef. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'un autre échafaudage est venu s'installer en se calant sur le précédent. La chronologie relative deux échafaudages sera abordé plus bas.

Les autres trous de boulines ont du mal à s'harmoniser avec les autres. Quatre trous, au sud de la façade, semblent s'aligner ensemble dans la hauteur du mur, mais aucun trou ne s'aligne horizontalement avec eux. L'utilité des trous de boulin restant n'est pas, à ce jour, connue.

Une chronologie relative

Grâce à la lecture des assises et des trous de boulin, nous pouvons proposer une chronologie relative de la construction de cette façade.

Au vu des assises et de la trace triangulaire qui marque le mur, il est possible qu'une première phase de l'église romane ait existé antérieurement au mur nord. Les seuls vestiges de celle-ci se matérialiseraient donc sur la façade occidentale (*Figure 42*). Signalé en vert, le mur occidental de ce premier édifice aurait été, agrandi, sans doute élargi, pour devenir la façade

occidentale de la nef romane. Cet agrandissement est matérialisé en bleu. Des reprises, en rouge sur l'illustration, viennent compléter l'extension. Il pourrait s'agir, ici, du remplacement d'un ancien contrefort. L'arc de l'ancienne porte est, par la suite, repris pour devenir celui que nous connaissons aujourd'hui. Le bouchage demi-circulaire mentionné plus haut, et visible juste au-dessus de la corniche, pourrait être un oculus dont la construction a été abandonnée par les maçons. Le mur a, sans doute, été arrêté plus bas que ce qui était prévu au départ. Cela a donc nécessité le bouchage de l'oculus avant de pouvoir poser la corniche à modillons. Enfin, les bouchages en partie basse de la façade sont, certainement, le résultat de reprises de l'époque contemporaine.

Cette chronologie relative se base essentiellement sur la lecture des assises. Cependant, la restitution des échafaudages couplée à l'analyse des échafaudages permet d'affiner un peu plus cette chronologie. En effet, la reprise de l'ancien contrefort (en rouge sur l'illustration) s'est, sans doute, produite en même temps que l'agrandissement. En effet, le premier trou de boulin (*Figure 43*) de l'échafaudage relié au mur nord est façonné dans un bloc. Le trou était donc prévu et la pierre a été taillée en conséquence. La reprise du contrefort c'est par la suite fondue avec l'extension du mur.

IV. Conclusion de chapitre

À l'issue de cette analyse, la façade occidentale se révèle être plus complexe qu'elle n'y paraît. Tout comme pour le mur nord, elle est bâtie en plusieurs étapes présentées à l'instant. La restitution des échafaudages n'est, cependant, pas aussi évidente que pour le mur nord. La partie primitive de la façade ne comporte aucun trou de boulin. Ces derniers sont uniquement présents sur les extrémités du mur et en partie haute. En d'autres termes, ils sont de part et d'autre et au-dessus de la première construction.

La chronologie relative qui a été proposée s'intéresse seulement à la construction de la façade. Elle propose ainsi un ordre dans lequel les différentes parties ont été bâties. Cette chronologie est à associer à celle du mur nord et plus largement au reste de l'édifice roman. Cette question sera abordée au chapitre suivant.

Chapitre 5 : Bilan et comparaison

Après la lecture des deux chapitres précédents, la complexité de l'édifice apparaît clairement. Afin de mieux en saisir le sens, un retour sur les différentes parties de l'église est essentiel avant de chercher à les lier entre elles. Il conviendra, dans un second temps, de comparer Saint-Barthélemy avec une autre église de la vallée de Lémance, Saint-Front-sur-Lémance.

I. L'église romane et gothique

Bref retour historiographique

En 1874, Georges Tholin²⁹ décrit Saint-Barthélemy avant sa destruction partielle en 1876. Il est l'un des derniers à avoir vu l'édifice dans son état mi-roman, mi-gothique. Il fournit donc une description essentielle. Cette dernière se concentre d'abord sur l'abside et la travée de chœur. Georges Tholin lie à son récit divers éléments historiques qui permettent de comprendre l'évolution de l'édifice. Ainsi, les conflits du XV^e ou XVI^e siècle expliquent pourquoi l'église est surhaussée pour devenir un poste militaire. Il nous apprend également que le mur nord était autrefois plus haut que l'abside. Enfin, la partie qui nous intéresse le plus est la description de la nef gothique, aujourd'hui disparue. Georges Tholin explique que cette dernière était voûtée par de grandes croisées d'ogives. Elle était décorée dans le style du XV^e siècle. L'auteur précise que la nef romane était également divisée en deux travées aux voûtes plus hautes. Pour lui, cette nef n'était pas destinée à être voûtée, malgré la présence des contreforts. L'absence de dossier dans la partie romane lui sert de preuve pour appuyer son idée. Il est difficile de contredire ce qu'il avance puisque nous n'avons plus accès, de nos jours, à l'intérieur de la nef romane.

Comme vu dans le chapitre centré sur l'historiographie, Georges Tholin n'est pas le seul à s'être intéressé à Saint-Barthélemy. Le second auteur qui nous intéresse ici est Olivier Salmon. Dernier en date à avoir étudié l'église, il regroupe dans son *Étude d'avant-projet*³⁰ les écrits des historiens, historiens de l'art et archéologues qui l'ont précédé. Contrairement à ces derniers, il analyse l'architecture de l'édifice en esquissant une étude du bâti de ce dernier. Dans son récapitulatif de l'évolution de l'église, il réalise des schémas de plan et d'élévation de cette dernière. Ces dessins ne sont là que pour illustrer son propos. L'étude d'Olivier Salmon étant réalisée dans le cadre de la restauration des peintures, l'architecte en chef des Monuments Historiques s'est tout naturellement concentré sur celles-ci. Cela explique alors, les différences

²⁹ THOLIN, 1874.

³⁰ SALMON, 2020.

d'interprétations des vestiges de l'église romane. En effet, Olivier Salmon écrit que le mur nord de la nef romane est entièrement détruit pour être remplacé par le bras nord du transept. Il illustre cela dans ses dessins de restitution. Or, notre étude du mur montre qu'il a été arasé en partie haute pour venir servir de base au transept. Cette différence de lecture du mur se lit dans nos illustrations. Le schéma d'Olivier Salmon présente une nef romane à sept contreforts, avec une abside et une nef à même hauteur, qui ne correspond pas à la réalité que nous avons analysée.

Le mur nord

Le mur nord étudié précédemment, est porteur d'informations essentielles à la compréhension de la chronologie de l'édifice. Dans le chapitre qui lui est dédié, nous sommes arrivés à la conclusion que le mur a été bâti en plusieurs étapes (*Figure 29*). D'abord, les fondations ; puis la nef est montée jusqu'au niveau des piédroits des fenêtres. La travée de chœur est construite au même niveau et le tout est surmonté d'environ vingt assises supplémentaires. Contre l'ensemble, les maçons viennent montrer l'abside. Cette proposition de chronologie relative peut se confirmer au regard des assises. En effet, les assises de l'abside suivent les pierres d'angle de la travée de chœur. Pour suivre ces dernières, il faut donc qu'elles aient été construites en amont. De plus, à la jonction entre cette travée et la nef, de petites pierres viennent se coller contre la nef pour faire la liaison entre les deux parties.

L'abside

L'abside est bâtie dans la pente. Elle est en deux parties : l'abside proprement dite, de plan demi-circulaire, et sa surélévation à huit pans. Son niveau de fondation est plus bas dans l'arrondi de quatre assises, puis remonte au même niveau que le mur nord dans l'axe de l'abside (*Figure 44*). Le niveau de fondation est nettement visible, car il se démarque du reste de l'élévation. En effet, les fondations sont faites en gros moellons grossiers et sont de couleur grise. Les blocs qui constituent le reste du mur sont de couleur claire et sont pris dans un épais mortier ocre. Pour ce qui est du ressaut de fondation, il disparaît dans la naissance de la courbe au nord. Il réapparaît progressivement pour retrouver une largeur de 0,20 m au sud. L'abside se compose de trois fenêtres. L'une d'elles a été présentée lors de l'étude du mur nord. Les deux autres sont placées dans l'axe de l'abside et sur son mur sud. Comme pour celle déjà énoncée, elles sont prises dans une maçonnerie de petit appareil. La fenêtre dans l'axe est constituée de neuf blocs (*Figure 45*). Deux servent d'appui, six blocs forment les piédroits et un bloc est délardé en plein cintre pour former le linteau de la fenêtre. Ce dernier bloc est gravé : un

demi-cercle est tracé au-dessus l'arête inférieure. À l'intérieur de ce demi-cercle, de faux claveaux ont été gravés dans la pierre, nous pouvons en compter six. La fenêtre du mur sud de l'abside est différente (*Figure 46*). Elle se compose d'un bloc d'appui et de quatre blocs formant ses piédroits. Son couverture se constitue de cinq claveaux. Ici, il ne s'agit pas de gravure dans un bloc de taille rectangulaire. Comme pour la fenêtre du mur nord, vue de l'extérieur, l'ouverture de la fenêtre est rectangulaire. L'abside est dépourvue de contreforts. Au sommet de sa partie romane, elle est couronnée par une frise de modillons sculptés et de métopes percées. On compte vingt modillons dont cinq sont détruits. La majeure partie des modillons sculptés représente des figures anthropomorphiques. Nous retrouvons des visages féminins ou masculins et des visages monstrueux. Il y a également des animaux, comme un bouc, et des formes végétales telles que les pignes de pins. Nous pouvons également apercevoir des bourses côtelées. Les modillons sont traités avec beaucoup d'attention. Les pignes de pin sont soigneusement taillées. Cela montre bien l'intérêt porté à ces sculptures qui ont été conservées jusqu'à aujourd'hui.

La partie primitive de l'abside, celle qui est circulaire, est percée par environ 35 trous de boulin. Le rehaussement en compte moins d'une dizaine visible. En reprenant les échafaudages établis au chapitre 3, il est possible de compléter l'échafaudage alors proposé (*Figure 47 et 48*). En effet, pour ce qui est de la partie demi-circulaire, un échafaudage court tout le long de l'abside en partie haute, juste sous la frise de modillons et de métopes. Il se compose aussi de planchers en partie basse et centrale. Les assises de l'abside sont régulières et nous constatons un changement dans le quart supérieur de l'abside. En effet, juste sous la frise, entre les deux rangées de trous de boulin, les pierres sont mieux taillées et semblent un peu plus grandes. Au regard de tout cela, une chronologie relative peut aboutir. Cette dernière se calque sur celle proposée lors de l'étude du mur nord.

Le mur sud

Du mur sud, il ne subsiste que la partie sud de l'abside. Tout comme au nord, l'abside se trouve en retrait de la travée de chœur d'environ 0,20 m. Il est impossible de voir la partie sud de cette travée, car l'abside, du XIX^e siècle, est venue se greffer dessus. Il est également impossible de voir les traces de l'ancienne tour d'escalier de l'extérieur. Le seul témoin de cette tour se trouve à l'intérieur. En effet, une porte est bouchée par du béton au sud de la travée de chœur. L'escalier en lui-même se retrouve au premier étage de la tour de clocher et est accessible par une ouverture rectangulaire (*Figure 49*). Au deuxième étage, une autre ouverture

est visible, mais il n'y a aucune trace de l'escalier. Ces portes sont aujourd'hui bouchées et ne s'ouvrent sur rien.

Église gothique

À la fin de l'époque gothique, une nef est ajoutée au midi. Selon Georges Tholin, la seconde nef était plus basse que celle d'origine romane. Elle était voûtée d'ogives. Dans un rapport de l'archiprêtre de Fumel, un plan au sol ainsi que des cotes mentionnent les dimensions de l'église avant sa destruction³¹ (*Figure 50*). Le rapport n'est pas daté, mais a été surement réalisé avant 1876, date de destruction des nefs romanes et gothiques. Ainsi, nous apprenons que la nef gothique était large de 5,37 m, et longue de 11,24 m. La nef romane, elle était large de 3,64 m, et la longueur totale jusqu'à l'abside était de 20,87 m. Les deux nefs étaient séparées par les restes de la clôture sud de la nef romane. Toujours selon le document d'archives, l'église possédait trois autels : un dans l'abside, un au niveau de la porte de la nef romane sur le mur nord et un dernier à l'est de la nef gothique. Le plan présente également une sacristie placée au sud de la travée de chœur, accolée à celle-ci. Il ne fait aucune mention de la tour d'escaliers. Soit, cette dernière n'a pas été jugée suffisamment importante pour être notée sur le plan ; soit, elle n'existait plus. Elle aurait pu être détruite au moment de la construction de la nef gothique et de sa sacristie.

La façade occidentale

Étudiée au chapitre précédent, la façade occidentale est, comme le mur nord, porteuse de nombreuses informations. À la suite de son étude, la façade d'un premier état de l'édifice de plus petites dimensions émerge. Celle-ci s'est trouvée étendue sur les côtés et en hauteur afin de devenir la façade d'entrée principale de l'église romane. La façade comporte plusieurs reprises : un arc diminué au niveau de la porte, un bouchage d'un demi-oculus en partie haute, deux autres bouchages en partie basse de part et d'autre de la porte, ainsi qu'une reprise de la maçonnerie au nord de la façade. Tout cela permet de produire une chronologie relative, établie lors de l'étude. Dans la conclusion de cette dernière, une question restée en suspens : comment la chronologie de la façade et celle du mur nord s'emboîtent. Cette interrogation s'étend au-delà de la jonction mur nord, façade occidentale, puisqu'elle concerne, en réalité, toutes les différentes parties de l'édifice roman.

³¹ Archives Départementales du Lot-et-Garonne, Agen, Série 12 J, 334, « Forme de l'église, Diocèse d'Agen, Arrondissement de Villeneuve, Église paroissiale Saint-Barthélemy de Sauveterre »

Chronologie relative

Pour établir une chronologie relative de l'édifice roman dans son ensemble, nous disposons de quatre éléments : l'abside, le mur nord, la façade occidentale et l'historiographie ainsi que les documents d'archives. Dans un cadre plus large, l'historiographie nous informe de l'évolution de l'édifice au cours des siècles. L'étude des diverses parties de l'église nous donne un ordre de construction. En d'autres termes, grâce à l'historiographie, nous savons que l'église est construite à la fin du XI^e début du XII^e siècle. Grâce à l'étude du bâti, en particulier du mur nord, nous pouvons affirmer la datation, notamment grâce à la forme des fenêtres, mais nous pouvons également dire que dans quel ordre ce mur a été monté. Cet ordre établi au chapitre dédié au mur nord a été rappelé plus haut. Il en est de même pour la façade occidentale.

Cette dernière porte la dernière trace, vraisemblablement, d'une ancienne construction antérieure à l'église romane. L'extension de la façade occidentale peut s'être faite en deux temps (*Figure 51*). En effet, le mur nord de la nef s'est monté en deux étapes : une première qui s'arrête à hauteur des piédroits des fenêtres et une seconde qui termine le mur. Les échafaudages des deux murs étant liés l'un à l'autre, il paraît logique qu'ils suivent le même système de construction.

Pour ce qui est de l'ordre du mur sud de la nef romane, il est impossible d'émettre une chronologie relative. Le mur a, en effet, été partiellement détruit à la fin de l'époque gothique pour ajouter une nef au midi. Il finira d'être détruit en 1876 lorsque les deux nefs sont démolies pour être remplacées par l'église du XIX^e siècle.

Saint-Barthélemy n'ayant jamais été vraiment étudiée, les auteurs comme Olivier Salmon, ont pu passer à côté de toute sa complexité au profit de peintures datant de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

II. Église Saint-Front de Saint-Front-sur-Lémance

Même si l'église de Sauveterre-la-Lémance n'a pas intéressé grand monde, ce n'est pas réellement le cas de sa voisine, l'église Saint-Front dans le village éponyme (*Figure 52*). Georges Tholin étudie l'église dans son ouvrage de 1874³². Il classe l'église, au côté de celle de Cuzorn, dans la catégorie « églises à une nef pourvues d'une grande abside et d'un transept dans les croisillons duquel s'ouvrent des absidioles orientées. » En juillet 2016, la Mairie de

³² THOLIN, 1874.

Saint-Front-sur-Lémance réalise, aux côtés de l'agence Stéphane Thouin-Architecture et de l'entreprise coopérative Atemporelle SCOP, un bilan documentaire et une expertise de l'église Saint-Front³³. L'unique exemplaire de ce document est actuellement conservé à la mairie du village et nous a été très gentiment prêté. Nous nous appuyerons donc sur celui-ci pour comparer l'église de Sauveterre-la-Lémance à celle de Saint-Front-sur-Lémance.

Similitudes

Ce qui rapproche, dans un premier temps, ces deux édifices est leur localisation dans la vallée de la Lémance (*Figure 53*). Les deux églises sont séparées l'une de l'autre de 4 km. Village moins ancien que Sauveterre, Saint-Front-sur-Lémance a malgré tout une riche histoire médiévale puisque le village est rattaché au château voisin de Bonaguil. Les deux églises sont modifiées au moment des guerres de Religion (XV^e-XVI^e siècles) : rehaussée pour l'une et fortifiée pour l'autre. Enfin, elles ont connu beaucoup de changements au cours des siècles pour être quasiment transformées au XIX^e siècle. Pour ce qui est de l'historiographie, les ressources sont maigres pour les deux édifices. Ce sont les mêmes ouvrages généraux pour l'église Saint-Barthélemy et pour l'église Saint-Front.

Les deux églises sont bâties dans des blocs de calcaire similaire. Ils sont taillés en moyen et petit appareil, voire grand à certains endroits. Les deux présentent une frise à métopes percées – tout comme l'église Saint-Martin de Cuzorn.

Différences

Alors que l'église de Sauveterre est inscrite aux Monuments Historiques, l'église de Saint-Front-sur-Lémance est classée au titre des Monuments Historiques en septembre 1914. Les archives de cette dernière sont, par ailleurs, mieux conservées et possèdent de nombreux documents relatant les réparations subies par l'église entre le XIX^e et le XX^e siècle. À la fin du XIX^e siècle, l'église Saint-Front a été étudiée par plusieurs érudits. L'un des premiers est un curé du village. Il décrit alors une église romane à trois nefs, alors que Saint-Barthélemy était à nef unique à l'époque romane. Les trois nefs se soldaient à l'est par trois absides, dont la principale était au centre. Ces dernières sont fortifiées durant les guerres de Religion de l'extérieur et de l'intérieur. Ces fortifications intérieures sont venues dénaturer l'esthétique de l'édifice. Georges Tholin attribue ces dernières aux Templiers³⁴. Les auteurs datent l'église du

³³ BOISSERIE Florence, *Saint-Front-sur-Lémance (47), Église Saint-Front – Bilan documentaire et expertise archéologique*, Parthenay, Atemporelle, 2016.

³⁴ *Ibid.*

début du XII^e siècle. Ils sont arrivés à cette datation grâce à l'étude de la sculpture et à sa mise en œuvre. L'étude du bâti confirme cette chronologie, mais l'affine en datant la nef actuelle entre le XV^e-XVI^e siècles. Cette nef venait remplacer celle d'origine à collatéraux.

L'expertise archéologique définit six phases de constructions allant du XII^e siècle au XIX^e siècle (*Figure 54*). La partie qui nous renseigne le plus sur l'aspect que pouvait avoir Saint-Barthélemy est la phase 3 (Bas Moyen Âge, XIV^e-XV^e siècle). En effet, celle-ci traite des fortifications en raison des conflits régionaux. Les deux églises étant voisines, elles ont dû être fortifiées en même temps. Cependant, mis à part le surhaussement de l'abside et de la tour de clocher, rien à Sauveterre-la-Lémance, ne subsiste de cette période ; contrairement à l'église Saint-Front.

La tour d'escalier (*Figure 55*), ainsi que les pièces hautes ont été sauvegardées. Les fortifications ont eu lieu en deux temps : au moment de la guerre de Cent Ans, et pendant les guerres de Religion plus tardives.

La première fortification voit le jour lors de la guerre de Cent Ans au niveau de l'abside principale et de l'absidiole nord. L'absidiole est d'ailleurs renforcée par des contreforts pour soutenir la surélévation. Cette dernière accueille trois pièces : deux salles de guet dans les voûtes du chœur et de la chapelle septentrionale et une première salle des armes dans le cul-de-four de l'absidiole nord. Ces salles de défenses sont accompagnées par le rehaussement du clocher et de la tourelle d'escaliers. Les indices se localisent dans la vis de l'escalier : des ouvertures en arc brisé sont percées dans la partie haute de la tourelle alors qu'à l'origine elles étaient en arc en plein cintre.

Durant les guerres de Religion (phase 4b), les fortifications déjà en place sont renforcées. Les maçons ajoutent une terrasse haute au-dessus du chœur. L'ancienne nef est par ailleurs surélevée. Ce rehaussement n'existe plus aujourd'hui, mais des traces sont conservées.

III. Conclusions du chapitre

L'église Saint-Front de Saint-Front-sur-Lémance est, à l'époque romane, une église prieurale. L'église Saint-Barthélemy de Sauveterre-sur-Lémance, est, à la même période et encore aujourd'hui, une église paroissiale. Saint-Barthélemy n'a pas été aussi bien traitée aux fils des siècles que sa voisine. L'église Saint-Barthélemy est rattachée à Agen, alors que Saint-Front est associée à Moissac. Fermée pour insalubrité et pour son inaptitude à la célébration du culte, l'église de Sauveterre-la-Lémance a été finalement rasée partiellement

pour servir de base à une construction du XIX^e siècle. L'église Saint-Front, quant à elle, sacrifie son prieuré qui sert désormais de local à la mairie. Enfin, l'église Saint-Front, est en cours de restauration. Cette campagne concerne à la fois les peintures intérieures (litre funéraire, etc.) et le bâti.

Les deux églises sont, de par leur forme, très différentes. L'une était à nef unique alors que l'autre possédait une nef à collatéraux avec deux absidioles. Ces plans laissent à penser que l'église de Saint-Front-sur-Lémance était plus importante que Saint-Barthélemy. Malgré tout, les églises étant séparées de 4 km, elles ont vécu toutes les deux les mêmes conflits et en ont reçu toutes les répercussions. L'église Saint-Front est la seule des deux à avoir conservé ses fortifications en totalité. Nous pouvons ainsi avoir une idée de ce à quoi pouvait ressembler Saint-Barthélemy avant sa destruction en 1876.

Il est ainsi possible que la tourelle d'escalier accessible depuis l'intérieur uniquement menait à la salle au-dessus de l'abside rehaussée. Il est possible que d'autres salles, comme à l'église Saint-Front, aient existé, mais n'ont laissé aucune trace. La surélévation de la nef de Saint-Front étant mieux datée que celle de Saint-Barthélemy, il est possible de se dire que les deux sont concomitantes. En d'autres termes, les nefs des deux églises ont pu être surélevées entre 1562 et le début du XVII^e siècle, soit pendant les guerres de Religion.

Pour ce qui est de la sculpture, Pierre Dubourg-Noves pensait qu'un tailleur de pierre bordelais aurait importé le motif des métopes percées par le biais du chantier de Sauveterre-la-Lémance puis à l'église Saint-Front et enfin à Cuzorn. Seulement, d'autres églises de la région et au-delà présentent ce même motif. Il n'est pas réservé aux églises bordelaises et à celle de la vallée de la Lémance (*Figure 56*).

Conclusion

L'église Saint-Barthélemy de Sauveterre-la-Lémance est une église de village complexe. Coincée par des habitations et le musée de la préhistoire, elle est le résultat d'un enchevêtrement d'un édifice roman et d'une construction du XIX^e siècle. Cela complique la lecture de l'église médiévale. L'étude de l'historiographie permet de comprendre de manière générale l'évolution du bâtiment. L'analyse architecturale vient compléter la première et affiner certains aspects. Ainsi, les études de Georges Tholin³⁵, Laurent Coulonges³⁶, Pierre Dubourg-Noves³⁷, Jérôme Morenaud³⁸ et Oliver Salmon³⁹ apportent un grand nombre de données historiques sur l'église. La présente étude du bâti avait, quant à elle, pour but de trouver des preuves matérielles qui attestent les datations et conclusions avancées par l'historiographie.

Ainsi, la datation, proposée par Georges Tholin, reprise par ses successeurs, d'une fondation de l'église à la fin du XI^e début du XII^e siècle peut être confirmée grâce à la forme caractéristique des fenêtres présentes sur le mur nord de la nef romane. Cependant, l'étude de la façade occidentale romane montre qu'un bâtiment plus ancien existait avant la construction de l'église romane. Toujours en se basant sur l'étude du bâti, le gouttereau nord de la nef romane présente quatre contreforts. Ceux-ci montrent que la nef se composait de trois travées. Or, la description fournie par Georges Tholin indique que les deux nefs, romane et gothique, se divisaient en deux travées voûtées de croisées d'ogives. En confrontant ces deux informations, nous pouvons proposer l'hypothèse suivante : la première église romane comportait quatre travées. Au moment de la surélévation de la travée de chœur cette dernière se transforme en travée sous clocher. La nef se compte alors trois travées. Plus tard, à l'époque gothique ou au XVI^e siècle, l'espace de la nef est redivisé en deux travées voûtées sur croisées d'ogives. C'est ce que Georges Tholin observe en 1874.

Enfin, les datations concernant les fortifications et agrandissements de l'église peuvent être affinées grâce à la comparaison faite avec l'église Saint-Front de Saint-Front-sur-Lémance. En effet, les deux édifices étant séparés de 4 km, ils ont été confrontés aux mêmes conflits, en même temps. La surélévation de l'abside, l'ajout de la tour d'escaliers et la transformation de la travée de chœur en tour de clocher peut dater de la guerre de Cent Ans (XV^e siècle). Il en est de même pour la fortification de l'église Saint-Front. Les guerres de Religion (XVI^e siècle) ont entraîné la surélévation de la nef romane et l'ajout de la nef gothique. Georges Tholin décrit

³⁵ THOLIN, 1874.

³⁶ COULONGES, 1955.

³⁷ DUBOURG-NOVES, 1969-1 et 1969-2.

³⁸ MORENAUD, 1998.

³⁹ SALMON, 2020.

cette dernière nef comme étant de style du XV^e siècle, cela ne signifie pas forcément qu'elle date de cette période.

L'église Saint-Barthélemy est un édifice composite traité avec soin par les maçons de l'époque romane. Cela se confirme avec l'emploi quasi systématique de pierres taillées en équerre sur le gouttereau nord de la nef romane. L'église de Sauveterre-la-Lémance mérite d'être reconnue au même titre que le patrimoine préhistorique du village. L'an dernier, le souhait de rendre à l'édifice sa place au sein du contexte patrimonial avait été émis. Les restaurations imminentes d'Oliver Salmon permettront peut-être la mise en valeur adéquate de l'édifice. Son statut sur la liste des Monuments Historiques pourrait passer d'inscrit à classé. Elle serait alors peut-être mieux entretenue. Elle pourrait alors, avec les autres églises de la vallée, avoir une place plus importante à l'échelle de cette dernière, mais aussi de la région.

Sources

Sources

Les documents consultés sont exclusivement conservés à Agen aux Archives Départementales du Lot-et-Garonne.

Série G

- Source H : Documents sur les paroisses de l'ancien diocèse d'Agen : enquêtes et visites, lettres classées par ordre des paroisses rangées par ordre alphabétique
 - GH 480 – Archives anciennes de l'évêché
- Source C : Visites épiscopales sur l'archevêché de Fumel (Cuzorn, Sauveterre-la-Lémance, Saint-Front-sur-Lémance)
 - GC 20 – Visites pastorales : enquêtes sur l'état spirituel et matériel de l'ancien diocèse d'Agen, Visite de l'évêque Mascaron pour l'archiprêtre de Fumel, 1 registre (1682)
- Série I : Documents de l'officialité concernant les paroisses
 - GI 480 – Le fonctionnement de la paroisse

Série J : Fonds privés

- 12 J 334 – « Forme de l'église, Diocèse d'Agen, Arrondissement de Villeneuve, Église paroissiale Saint-Barthélemy de Sauveterre »

Dossiers communaux soumis à la réglementation de la Préfecture (1803-1940)

- 2 O 293 – Commune de Sauveterre
- 2 O 293/14 – Église de Sauveterre – Réparations, achat d'une cloche, reconstruction et agrandissement (1814-1833, 1867-1922) 1814-1922

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages concernant l'église Saint-Barthélemy de Sauveterre- -la-Lémance :

- BOISSERIE Florence, *Saint-Front-sur-Lémance (47), Église Saint-Front – Bilan documentaire et expertise archéologique*, Parthenay, Atemporelle, 2016.
- COULONGES Laurent, « L'église et les curés de Sauveterre pendant les XVII^e et XVIII^e », *Revue de l'Agenais*, tome 82 volume 4, Agen, Société Académique 1956, p. 165-180.
- DUBOURG-NOVES Pierre, *Guyenne romane*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1969, p. 34.
- DUBOURG-NOVES Pierre, « L'art Roman en Agenais », *Congrès archéologique de France 127^e session*, Paris, Société française d'archéologie, 1969, pp. 320-350.
- MORENAUD Jérôme, « Le castelnau de Sauveterre-la-Lémance en Haut-Agenais », mémoire de maîtrise de l'Université Toulouse le Mirail (dir. FARAVEL Sylvie et PRADALIÉ Gérard), 1998.
- SALMON Olivier, *Lot-et-Garonne Sauveterre-la-Lémance église Saint-Barthélemy Chapelle des morts, travaux préalables au dégagement et à la restauration des décors peints, Étude d'avant-projet*, Bordeaux, novembre 2020.
- THOLIN Georges, « Églises dont le sanctuaire, moins large que la nef, est composé d'une abside et d'une travée surmontée d'une tour carrée servant de clocher », dans THOLIN Georges *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais du X^e au XVI^e siècle, suivies d'une notice sur les sépultures du Moyen Âge*, Agen, J. Michel, 1874, p. 165-180.

Ouvrages généraux sur le sujet :

- BAUD Anne. *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*. Paris, Picard, « Espaces médiévaux » (coll.), 2003.
- BAUD Anne, BERNARDI Philippe, HARTMANN-VIRNICH Andréas, et al., *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, Service régional de l'archéologie, « Documents d'archéologie en Rhône-Alpes » (coll.), 1996.

- BERNARDI Philippe, *Bâtir au Moyen Âge*, Paris, CNRS, 2014.
- BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, DARRAUD Dany, BONNET Charles *et al.*, « Archéologie et restauration des monuments. Instaurer de véritables “études archéologiques préalables” », *Bulletin monumental*, tome 161, Paris, Société Française d’Archéologie, 2003, p. 195-222.
- BOÜARD Michel de, *Manuel d’archéologie médiévale, de la fouille à l’histoire*, Paris, Sedes, « Regards sur l’histoire » (coll.), tome 23, 1975.
- ERLANDE BRANDENBURG Alain, HÉROLD Martine, MOUFLIER Dominique *et al.*, *Guide illustré de l’amateur d’art*, Paris, Sélection du Reader’s Digest, 1991.
- LE GENDRE Armelle, *Comment regarder une église*, Paris, HAZAN, 2018.
- LEFEVRE-PONTALIS Eugène, « Comment doit-on rédiger la monographie d’une église ? », *Bulletin monumental*, tome 70, Paris, Société Française d’Archéologie, 1906, p. 453-482.
- PÉROUSE DE MONTECLOS Jean-Marie, *Architecture, description et vocabulaire méthodiques*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2011.

Webographie

- Auteur inconnu, *Église Saint-Barthélemy*, base Mérimée, référence de la notice : PA00084349, 11 juin 1993, URL : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00084249>
- BESCHI Alain, *L’église paroissiale Saint-Barthélemy*, base Mérimée, référence de la notice : IA47000651, 26 octobre 1998, URL : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA47000651>
- DURENGUES Antoine, fin XIX^e – début XX^e siècle, Fonds Durengues, 18 J 36 à 42, Archives Départementales du Lot-et-Garonne, Agen, URL : http://www.cg47.org/webcg47/archives_nouveau_site/documents/durengues/viewer.asp?id=338

Table des matières

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
CHAPITRE 1 : DESCRIPTION	6
CHAPITRE 2 : HISTORIOGRAPHIE	12
CHAPITRE 3 : LE MUR NORD	21
I. COMPOSITION GÉNÉRALE.....	22
II. MATÉRIAUX	22
III. LES TROUS DE BOULIN ET LA RESTITUTION DES ÉCHAFAUDAGES	25
IV. CONCLUSION DE CHAPITRE	28
CHAPITRE 4 : FAÇADE OCCIDENTALE	30
I. DESCRIPTION GÉNÉRALE.....	31
II. LES MATÉRIAUX	31
III. LES TROUS DE BOULIN ET LA RESTITUTION DES ÉCHAFAUDAGES	34
IV. CONCLUSION DE CHAPITRE	37
CHAPITRE 5 : BILAN ET COMPARAISON	38
I. L'ÉGLISE ROMANE ET GOTHIQUE.....	39
II. ÉGLISE SAINT-FRONT DE SAINT-FRONT-SUR-LÉMANCE	43
III. CONCLUSIONS DU CHAPITRE	45
CONCLUSION	47
SOURCES.....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	52
TABLE DES MATIÈRES	55

